

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le général Gouasmia commandant de la Gendarmerie nationale

P3

LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DES FORÊTS

«La plupart des incendies sont commandités par des mains criminelles»

P3

PROTECTION DES PERSONNELS DE LA SANTÉ

CE QUE PRÉVOIT LA LOI

P3



OUVERTURE DES MOSQUÉES, PLAGES ET LIEUX DE DÉTENTE

En Vrac

La panacée

Par Madjid Khelassi

L'ultime étape d'un déconfinement total

P3



Régions

EL TARF

Eradication de près de 130 points de vente informels

P7

AIN AZAL (SÉTIF)

Deux morts dans l'effondrement partiel d'un tunnel minier

P2

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

532 nouveaux cas et 9 décès

P3

TIZI-OUZOU

Repêchage des corps de deux noyés à Azeffoun

P3

CONTRAT REPRÉSENTANTS HADDAD-SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

Le parquet près la Cour d'Alger ouvre une enquête

P3

La population mondiale étouffe. La pandémie inattendue, alias le Covid-corona, sème la terreur et récolte chaque jour son lot ininterrompu de victimes. Masque, gestes barrières, distanciation physique, lavage permanent des mains...fais pas ci, fait pas ça .Rien n'y fit ! Le combat est impitoyable, sans merci. C'était déjà dur avant le corona, dans un pays comme l'Algérie qui vitote en permanence entre diabète, hypertension, cardiopathie, dialyse, colopathie et conseils médicaux jamais écoutés.

Bienvenu dans l'Algérie des patients qui se fichent royalement des recommandations médicales : Ne pas boire, ne pas fumer, faire du sport ou tout au moins de la marche, limiter sa consommation de sucre, de gras, de viande, de lait...Mission impossible au pays de la pizza aux 3 poisons (harissa, mayonnaise et ketchup), de l'omelette-frite à l'huile létale et du chawarma hallucinogène .

6 mois après son entrée en scène, le Coronavirus donne le tournis aux scientifiques, aux chercheurs, aux épidémiologistes et aux gouvernants. Le communiqué de l'OMS du 03 août donne froid dans le dos. Son directeur général a fait savoir qu'il n'y aurait peut-être jamais de solutions définitives contre la pandémie du COVID-19, et ce en dépit de la course aux vaccins en cours. (Il y'à à présent 165 vaccins candidats à la commercialisation autour du Globe, dont 6 ont entamé ou autorisé à commencer les essais de phase 3 sur les humains).

« Il n'y a pas de panacée et il n'y en aura peut-être jamais », a déclaré le DG de l'OMS qui passe de la gravité de la situation à la prophétie gratuite. Le comité d'urgence de l'OMS recommande aux dirigeants politiques et sanitaires de la planète de « tester, isoler, traiter, rechercher et mettre en quarantaine leurs contacts », allusion au fantomatique patient zéro. Est-ce que tous les pays le font ou sont en mesure de le faire ?

En Algérie, les autorités ont décidé la réouverture progressive des mosquées, des plages et des parcs fermés depuis plus de 5 mois. Où ça nous mènera-t-il ? La réponse s'en remet à l'espoir...et l'espoir fait vivre.

Brèves

COVID-19

Un décret portant allocation d'une aide aux petits métiers

Le décret exécutif portant allocation d'une aide financière de 30 000 dinars à certains métiers impactés par les effets de la pandémie du Covid-19, a été publié au dernier Journal officiel (N° 44). L'aide financière a été fixée à un montant de trente mille (30.000) dinars par mois. Elle est servie pour une période de trois (3) mois en compensation du manque à gagner lié à la période du confinement sanitaire. L'octroi de cette aide financière s'effectue sur la base d'une "évaluation rigoureuse de la situation de chaque corporation pendant les quatre (4) derniers mois", a précisé le présent texte. Il est, d'autre part, indiqué que l'aide financière n'est pas soumise à l'impôt et aux cotisations de sécurité sociale. S'agissant des modalités d'application des dispositions du décret, il est expliqué qu'elles sont fixées par arrêté interministériel des ministres chargés de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Finances, du Commerce, et du Travail". La décision d'octroi de cette aide financière aux petits métiers a été prise lors de la dernière réunion périodique du Conseil des ministres, consacrée notamment à l'impact de la pandémie du coronavirus (Covid-19) sur l'économie nationale et la situation sanitaire dans le pays. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait instruit le Premier ministre de prendre, avec un effet immédiat, plusieurs mesures dont l'allocation d'une aide financière destinée aux petits métiers d'une valeur de 30.000 DA pendant une période de 3 mois, sur la base d'une "évaluation rigoureuse" de la situation de chaque corporation pendant les quatre derniers mois.

R.N

ALGÉRIE

Pertamina négocie l'achat des actifs d'Occidental Petroleum

Le producteur indonésien de pétrole et de gaz Pertamina a annoncé qu'il a entamé des négociations avec la société américaine Occidental Petroleum, pour l'achat de l'équivalent de 4,5 milliards de dollars d'actifs énergétiques dans plusieurs pays d'Afrique, dont l'Algérie, le Ghana ainsi qu'au Moyen-Orient. Occidental Petroleum a pris cette décision suite à sa lourde dette de 40 milliards de dollars qu'il a contractée lors de l'opération de fusion/acquisition de son rival Anadarko en 2019, et dont elle trouve d'énormes difficultés à la rembourser notamment après la chute du prix du baril de pétrole. Une situation qui, en outre, a engendré la chute du cours de ses actions de plus de 60% depuis le début de l'année 2020. Parmi les actifs visés par Pertamina, figurent les champs de pétrole et de gaz au Ghana, en Algérie, à Oman, et aux Emirats arabes unis. Toutefois, les deux parties n'ont pas fourni plus de détails techniques sur les termes des négociations. Pour rappel, les actifs d'Occidental en Algérie, ont été négociés par le français Total, mais l'Etat algérien a usé de son droit de préemption et a empêché l'accomplissement de la transaction. Mais avec l'abrogation du droit à la préemption, qui n'est plus systématique dans le code des investissements pour les étrangers, depuis février dernier, Pertamina pourra facilement conclure l'opération d'achat. En cas de succès, il pourrait s'agir de l'une des plus grosses cessions de l'année, surtout dans un climat caractérisé par le pire ralentissement du secteur depuis plusieurs décennies.

R.N

LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DES FORÊTS

«La plupart des incendies sont commandités par des mains criminelles»

La Fédération nationale des travailleurs des forêts, de l'environnement et de la nature, accuse "l'acharnement des mains criminelles qui se livrent à une destruction systématique de ce qui reste d'un couvert végétal, en provoquant, dans la plupart des cas et d'une manière délibérée, de gigantesques incendies de forêts qui ont consommé 10.000 hectares du couvert végétal".



Ces actes entraineront "inéluctablement des effets catastrophiques et de graves répercussions, aux niveaux écologique, environnemental et socio-économique, qui seront ressentis dans les prochaines années", a déploré la Fédération dans son communiqué. Pour elle, les informations recueillies indiquent clairement que "la plupart des incendies simultanés sont délibérément commandités par des mains criminelles, d'autant plus qu'ils ont parcouru de vastes régions et des forêts densément boisées, ce qui entrave la rapidité des premières interventions pour les circonscrire". "Le tout coïncidant avec une chaleur extrême et des conditions météorologiques qui favorisent la

vitesse de départ et de propagation des incendies sur plusieurs fronts à la fois, avec de gigantesques flammes ravageuses", lit-on encore dans le communiqué. Pour la Fédération, l'objectif de ces incendies prémédités est "de mettre en péril la richesse forestière de la Nation et les propriétés privées, créer une situation de tension et de psychose parmi les citoyens, tout particulièrement dans les régions rurales et zones jouxtant les forêts et mettre à néant leurs sources de revenus". Pour faire face à cette situation, la Fédération a recommandé l'intensification des patrouilles de contrôle, l'élargissement des opérations anticipatives, la formation de comités de veille, l'association des populations habi-

tant les zones forestières, la détection des mouvements suspects et le lancement d'enquêtes approfondies pour déterminer les responsabilités. Parmi les solutions nécessaires, la Fédération propose la mise à disposition des moyens nécessaires aux premières interventions, notamment l'ouverture des chemins, les travaux d'aménagement et l'entretien périodique des espaces forestiers. Il s'agit aussi de multiplier le nombre des tours de contrôle et des infrastructures de sécurité, et de repenser la carte de déploiement des agents. Elle a également plaidé pour une révision et une mise-à-jour des plans anti-incendie par le recours notamment aux TIC, la réalisation d'une banque de données, le renforcement du contrôle et des interven-

tions aériennes, et la relance, sur le terrain, du rôle des comités communaux et de wilayas, outre l'ouverture de la voie au contrôle participatif permettant à tout un chacun d'y avoir un rôle fondamental. Il convient aussi de renforcer les moyens de l'administration des Forêts pour lui permettre de s'acquitter de ses missions, et de réhabiliter ses agents en les hissant au rang d'administrations spéciales paramilitaire. Le secrétariat exécutif de la Fédération a également demandé l'organisation urgente d'une réunion avec le ministre de l'Agriculture pour examiner la situation dans le secteur ainsi que les préoccupations socio-professionnelles des travailleurs.

R.N

ENTREPRISE

Zones d'activités dédiées aux micros-entreprises

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a annoncé lundi à Constantine la "création prochaine" de zones d'activités dédiées exclusivement aux micro-entreprises comme mesure d'accompagnement devant permettre à ces entités de confirmer leurs compétences sur le terrain et participer dans la consolidation de l'économie du pays. "Faisant état de la contrainte du foncier qui "entrave souvent" la concrétisation des projets économiques initiés par des micro-entreprises relevant de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), le ministre a annoncé, au cours d'une rencontre avec des chefs de micro-entreprises à la salle Ahmed-Bey, la création de zones d'activités dédiées à ces entités considérées comme un des "maillons forts" de l'économie nationale. Réitérant l'engagement de l'Etat à accompagner les entreprises relevant de l'ANSEJ à travers une série de mesures, dont la formation, l'octroi de

crédits d'exploitation, le rééchelonnement des dettes bancaires et fiscales et l'effacement des pénalités de retard, M. Diafat a estimé que la création de zones d'activités dédiées aux micro-entreprises permettra "d'insuffler un nouvel élan" à ces entreprises et de "ranimer ce dispositif pour améliorer son rendement au service de l'économie nationale." Il a relevé, dans ce contexte, que la stratégie de son département pour les micro-entreprises s'oriente vers "une approche économique favorisant l'investissement dans tous les créneaux industriels et agricoles entre autres." Ecartant la possibilité d'effacer les dettes des micro-entreprises en difficulté ou en faillite, le ministre délégué a cependant rappelé la suspension des poursuites judiciaires et procédures engagées à l'encontre des entreprises en difficulté, "le temps de traiter les problèmes posés au cas par cas." Nassim Diafat a annoncé le lancement "dès septembre pro-

chain" d'une vaste opération de recensement des micro-entreprises pour entamer l'étude de la situation de chacune, selon des données fiables, devant permettre de trouver les "solutions adéquates loin des actions standards et politisées." Affirmant que les réformes engagées dans ce secteur créateur de richesses prendront en considération l'actualité économique du pays et l'évolution technologique que connaît le monde, le ministre délégué a insisté sur l'importance de la formation, tout en appelant les jeunes à perfectionner leur compétences et connaissances "pour être au diapason des exigences de l'heure et gagner le défi de la compétitivité." L'Etat s'emploie à garantir des plans de charge pour les micro-entreprises, le ministre a appelé les propriétaires de ces entités à s'organiser dans le cadre de clusters et à aller en rangs unis et coopérer avec les pouvoirs publics "pour des résultats fructueux sur le terrain."

APS

AIN AZAL (SÉTIF)

Deux morts dans l'effondrement partiel d'un tunnel minier

Deux employés ont été tués et un troisième blessé, hier, dans une explosion suivie d'un effondrement partiel d'un tunnel de prospection de l'Entreprise nationale d'exploration des produits miniers non ferreux et des substances utiles à Chaâba El Hamra, dans la région de Kharza Youcef, à l'Est de Ain Azal (50 km au Sud de Sétif). Le président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé le ministre des Mines, Mohamed Arkab de se rendre à Ain Azal pour suivre de près l'évolution de la situation et présenter ses condoléances aux familles des victimes de ce tragique accident. Selon l'enquête préliminaire, l'explosion est due à une mauvaise manipulation des explosifs généralement utilisés dans l'extraction des produits

non ferreux. Les recherches se poursuivent actuellement dans les décombres sous la supervision du directeur local de la protection civile en présence du wali pour s'assurer qu'il n'y a pas d'autres travailleurs ensevelis à l'intérieur de ce tunnel minier, selon les mêmes services.

APS

OUVERTURE DES MOSQUÉES, PLAGES ET LIEUX DE DÉTENTE

L'ultime étape d'un déconfinement total

L'Algérie se dirige vers le déconfinement total. Après plus de quatre mois de strictes restrictions, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé la "réouverture graduelle" des lieux de culte, des plages, des lieux de récréation et de détente.

Cette instruction a été donnée lors d'une réunion du Haut Conseil de Sécurité, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au siège de la présidence de la République, consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19.

Avec les moyens de transport publics, les mosquées et les parcs de loisirs constituent les lieux où les gens se rassemblent le plus.

La démarche est assortie des précautions que dicte une situation épidémiologique encore inquiétante. D'abord, l'ouverture « sera limitée, dans une première phase, aux seules grandes mosquées d'au moins mille (1000) places, et qui soient en mesure de permettre la distanciation physique indispensable, avec comme impératif le port du masque par tous », a précisé un communiqué de la présidence de la République. Ensuite, cela dépend, en dernière analyse, « au respect rigoureux, par les citoyens, de ces mesures, lesquelles mesures peuvent être remises en cause en cas d'aggravation de la situation sanitaire. Il y va de la santé de tous ».

De sa part, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a souligné hier à Alger la nécessité pour les fidèles de respecter rigoureusement les mesures préventives contre la pandémie de la Covid-19 après la réouverture des mosquées dans les prochains jours. Djerad a ajouté que « la mosquée doit être un exemple de respect des mesures préventives, y compris le res-



pect de la distanciation sociale et le port du masque de protection". De son côté, le ministre de la Santé a indiqué que « le gouvernement prendra des mesures préventives strictes dans les mosquées. Les fidèles devront respecter la distanciation sociale, porter le masque et apporter leur propre tapis de prière ». En outre, il a souligné que « des personnes seront chargées de veiller au bon respect de ces mesures dans les mosquées qui seront ré-ouvertes ». Inscrite également à l'ordre du jour de cette réunion, la question de la

réouverture des plages aux citoyens et des lieux de récréation et de détente, en particulier dans la conjoncture estivale actuelle, a permis au président de la République de charger le Premier ministre de "prendre les mesures qui s'imposent pour un accès graduel à de tels espaces qui tiennent compte de l'impératif du respect des conditions sanitaires". Il a, à ce titre, "ordonné aux responsables des services de sécurité de veiller, par une présence renforcée, à l'observation sur le terrain des consignes de distanciation entre les estivants et de port

du masque". Pour le ministre de la Santé, le maintien de la distanciation sur les plages est « très difficile » et son succès est lié directement à la prise de conscience des citoyens et à l'intensification de la sensibilisation, suggérant que l'activité de restauration soit autorisée dans des espaces ouverts et non dans des salles fermées. Les modalités pratiques de cette étape de déconfinement graduel restent à définir. Cela pourrait prendre quelques jours, le temps de préparer le cadre juridique adéquat.

Abir N.

Brèves

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

532 nouveaux cas et 9 décès

Les nouvelles contaminations au Coronavirus en Algérie, repartent une nouvelle fois à la hausse après plusieurs jours de baisses, enregistrant 532 nouveaux cas confirmés et 9 décès.

Avec le nouveau bilan, le nombre total des cas confirmés dans le pays passe ainsi à 32 504 cas et celui des décès s'est hissé à 1 248 morts à indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

R.N

ABDERRAHMANE BENBOUZID (MINISTRE DE LA SANTÉ)

L'Algérie subit sa seconde phase de contamination

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a indiqué, hier, que le pays est en train d'entamer un processus de « déconfinement partiel », tout en restant vigilant. Si, prévient-il, les mesures de précaution ne sont pas respectées, « rien n'empêche de reconfiner à nouveau ». Le ministre a souligné cependant que le pays vient de subir sa seconde phase de contamination au virus, puisque, explique-t-il, des 200 cas diagnostiqués positifs au début de l'apparition de la pandémie, « nous avons frôlé les 700 cas, entraînant une saturation du nombre de lits et "quelques annués d'oxygène". Mais depuis, assure-t-il, nous avons constaté que les chiffres baissent, "qu'il y a moins de sujets atteints et moins de décès".

Sur la question du vaccin, Benbouzid a déclaré que des contacts ont été établis avec les pays dont les travaux destinés à développer un vaccin se sont révélés prometteurs, citant en cela la Russie, le premier pays ayant déclaré la fin des tests, avec succès, sur les humains. S'exprimant dans l'émission « L'Invité de la rédaction » de la Radio nationale, il a expliqué par ailleurs que ce vaccin ne commencera à être produit en quantité, qu'à partir du mois de septembre et qu'il ne commencera à être commercialisé qu'à partir du mois d'octobre, voire, vers la fin de cette année. Le ministre indique, par ailleurs, que le président chinois, dont le pays se trouve à un stade avancé d'élaboration d'un vaccin contre le coronavirus, a fait savoir que l'Algérie sera parmi les premiers Etats à en être approvisionnée. Cela dit, le ministre de la Santé n'a pas dit clairement que l'Algérie a pris officiellement option pour tels ou tels laboratoires. Quel que soit le coût, des dispositions ont été prises pour que l'Algérie figure parmi les premiers pays à acquérir des vaccins ayant démontré leur efficacité de prévention contre une contamination au Covid-19, a assuré le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid.

Sid Ali

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Le général Gouasmia, commandant de la Gendarmerie nationale

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé hier le général Nouredine Gouasmia au poste de commandant de la Gendarmerie nationale en remplacement du Général-major Abderrahmane Arrar, admis à la retraite, indique un communiqué de la Présidence de la République. Le Président Tebboune a également nommé le général Ali Oulhajj Yahia au poste de chef d'Etat-major de la Gendarmerie nationale en remplacement du général Nouredine Gouasmia, précise la même source.

R.N

PROTECTION DES PERSONNELS DE LA SANTÉ

Ce que prévoit la loi

Désormais, c'est avec la force de la loi que les professionnels de la santé seront protégés contre les agressions verbales et physiques. Les syndicats et les professionnels de la santé l'ont clamé depuis des années, le gouvernement, instruit par le Président en personne, a récemment modifié le code pénal pour protéger ce qu'on appelle l'armée blanche. Et ce n'est pas par hasard que ce complément au code pénal intervient durant cette pandémie de coronavirus où les personnels de santé se trouvent à l'avant-garde de la guerre contre Covid 19.

L'ordonnance modifiant et complétant le Code pénal et visant à assurer une protection réglementée des professionnels de la santé contre les agressions verbales et physiques a été promulguée et publiée dans le dernier numéro du Journal officiel. L'ordonnance qui porte le N° 20-01 datée du 30 juillet 2020, prévoit des peines d'emprisonnement allant de deux (02) à vingt (20) ans d'emprisonnement assorties d'amendes. Il s'agit d'une protection pénale de l'ensemble des personnels des établissements de santé publics et privés contre les agressions verbales et physiques. Dans les détails, l'article 149 prévoit un "emprisonnement de deux (2) ans à cinq (5) ans et une amende de 200 à 500 mille DA, contre quiconque, dans l'intention de porter atteinte à leur honneur (personnels de la Santé), à leur délicatesse ou au respect qui leur est dû". Force est de constater que le législateur est, c'est le cas de le dire, très sévère contre tout préjudice contre les médecins, l'ensemble

du personnel de la santé, du matériel et des établissements hospitaliers. Les articles du Code pénal modifiés prévoient dans l'article 149 bis "un emprisonnement de deux (2) à huit (8) ans et une amende de 200 à 800 mille DA contre quiconque qui commet des violences ou voie de fait envers un professionnel de la santé, un fonctionnaire ou personnel des structures et établissements de santé, pendant/ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Le même article énonce que lorsque les violences entraînent effusion de sang, blessure ou maladie, ou ont lieu, avec préméditation, guet-apens ou avec port d'arme, la peine encourue est l'emprisonnement de cinq (5) ans à douze (12) ans avec une amende de 500 000 à 1.200.000 DA. La peine est revue à la hausse, soit de dix (10) à vingt (20) ans avec une amende de 1.000.000 à 2.000.000 DA quand les violences sont perpétrées par l'usage d'arme ou entraînent mutilation, amputation, privation de l'usage d'un membre, cécité, perte d'un œil ou autre infirmité permanente. "Les peines prévues aux deux derniers alinéas de l'article 148 du présent Code, sont applicables, lorsque les violences entraînent la mort", est-il encore stipulé. L'article 149 bis 2 stipule qu'est puni d'un emprisonnement de deux (2) à cinq (5) ans et d'une amende de 200 000 à 500.000 DA, quiconque dégrade les biens mobiliers ou immobiliers des structures et établissements de santé. L'ordonnance modifiant et complétant le Code pénal protège également la structure ou de

l'établissement de santé dans le cas d'entrave au fonctionnement, de vol des équipements et prévoit jusqu'à 10 ans d'emprisonnement et 1.000.000 DA d'amende. Par ailleurs, quiconque enregistre des communications ou conversations, capture ou publie sur un site ou sur les réseaux sociaux ou par tout autre moyen, des photos, des vidéos, des nouvelles ou des informations dans l'intention de porter préjudice ou atteinte au professionnalisme ou à l'intégrité morale d'un professionnel de santé risque 05 ans de prison selon l'article 149 bis. Il est stipulé qu'une peine d'emprisonnement de cinq (5) ans à quinze (15) ans et une amende de 500 000 à 1.500.000 DA seront prononcées si les actes prévus aux articles 149, 149 bis, 149 bis 2, 149 bis 3 et 149 bis 4, sont commis durant "les périodes de confinement sanitaire ou d'une catastrophe naturelle, dans l'intention de nuire à la crédibilité et au professionnalisme des structures et établissements de santé". En cas de récidive, les peines prévues par la présente section sont portées au double, selon les dispositions de l'article 149 bis 12. En somme, l'ordonnance N° 20-01 datée du 30 juillet 2020, portant protection des professionnels de la santé, qui vient d'être promulguée et publiée dans le dernier numéro du Journal officiel n'est pas un équipement dissuasif ou un simple ultimatum mais bel et bien un véritable arsenal juridique à même de mettre un terme aux agressions verbales et physiques contre le personnel de la santé.

Idir D.

CONTRAT REPRÉSENTANTS HADDAD-SOCIÉTÉ AMÉRICAINNE

Le parquet près la Cour d'Alger ouvre une enquête

Le parquet général près la Cour d'Alger a annoncé, lundi, l'ouverture d'une enquête préliminaire suite aux informations relayées par certains titres nationaux au sujet d'un contrat conclu par des représentants du prévenu Haddad Ali avec une société américaine d'un montant de 10 millions de dollars,

selon un communiqué du parquet général. "Suite aux informations relayées par certains titres nationaux au sujet d'un contrat conclu par des représentants du prévenu Haddad Ali avec une société américaine d'un montant de 10 millions de dollars, et en application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pé-

nale, le parquet général près la Cour d'Alger informe l'opinion publique de l'ouverture d'une enquête préliminaire sur cette affaire pour déterminer les circonstances de conclusion de ce marché et en définir le véritable objectif", lit-on dans le communiqué.

R.N

HARVARD

Des chercheurs veulent plus de "mauvais" tests, mais rapides et pas chers

L'adage selon lequel le mieux est l'ennemi du bien s'illustre tragiquement dans la stratégie inadéquate de dépistage du Covid-19 aux Etats-Unis, arguent des chercheurs qui veulent l'adoption de tests rapides à un dollar, peu précis mais répétables plusieurs fois par semaine par toute la population. Michael Mina, professeur d'épidémiologie à Harvard, milite depuis des semaines pour ce qu'il a appelé des tests de mauvaise qualité, "nuls" ou plus familièrement "merdiques" ("crappy"). L'idée est de s'affranchir du modèle actuel de tests moléculaires de haute précision (les tests PCR), qui sont encore trop rares dans une large partie des Etats-Unis, pour lesquels les gens font souvent la queue des heures, et attendent des jours, voire une semaine, pour les résultats. Il a proposé que l'agence américaine des médicaments (FDA) autorise la mise sur le marché de tests rapides, faits à la maison à partir d'une bandelette de papier qui changerait de couleur en un quart d'heure pour donner le résultat, comme un test de grossesse. Ces tests ont une sensibilité faible, c'est-à-dire qu'ils manquent beaucoup de cas positifs et donnent donc beaucoup de "faux négatifs", mais pour Michael Mina et d'autres experts, cette stratégie serait plus efficace en termes de santé publique puisqu'au niveau de la population, le nombre de cas identifiés serait plus grand qu'actuellement. Ces tests rapides sont bons en moyenne pour détecter les personnes qui rejettent beaucoup de virus, c'est-à-dire quand elles sont très contagieuses, au tout début, tandis que les tests PCR sont très sensibles et détectent même de faibles concentrations de virus, ce qui arrive en fin de maladie, quand les gens ne sont plus guère contagieux. "Nous sommes tellement attachés aux tests hauts de gamme et chers que nous ne testons personne", a déploré Michael Mina récemment dans le podcast *This Week in Virology*. "Peut-être n'avons-nous besoin que d'un test nul. S'il n'est pas cher au point de pouvoir être utilisé fréquemment, alors il détectera peut-être 85% des gens contagieux, au lieu de moins de 5%". Le directeur de l'institut de santé global d'Harvard, Ashish Jha, est revenu à la charge lundi. "Ces tests ne sont pas si nuls", a-t-il dit à des journalistes. "Quand on est très contagieux, et qu'on a beaucoup de virus dans la gorge et ailleurs, le test s'améliore beaucoup". Or, "d'un point de vue épidémiologique, c'est exactement le moment où on veut détecter les gens". Même si le test rapide manque la moitié des cas, il est probable qu'avec deux tests par semaine, il finira par les détecter. Tous rappellent qu'en outre, le système actuel rate neuf cas sur dix, puisque relativement peu de personnes se font dépister, selon les estimations des Centres de lutte contre les maladies. La FDA n'a encore autorisé aucun de ces tests à bandelette, qui coûteraient entre 1 et 5 dollars. "Je crains que notre gouvernement fédéral ne soit bloqué dans un schéma de pensée insensé pour cette pandémie", a regretté Ashish Jha.

R.N

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)
Pas de solution miracle pour la COVID-19

Bien que plusieurs vaccins soient actuellement en train d'être testés lors d'essais cliniques de phase trois, pour l'instant il n'y a pas de solution miracle pour la COVID-19, a déclaré lundi Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'organisation mondiale de la santé (OMS).



Pour le moment, arrêter les foyers de COVID-19 revient aux principes de base de la santé publique et du contrôle des maladies, ce qui inclut les tests de dépistage, l'isolement et le traitement des patients, ainsi que la recherche et la mise en quarantaine de leurs contacts, a affirmé le chef de l'OMS lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève. "Pour les individus, il s'agit de garder la distanciation sociale, de porter un masque, de se laver les mains régulièrement et de tousser en toute sécurité à l'écart des autres", a-t-il souligné. Il a déclaré aux journalistes que la plupart des personnes dans le monde demeurent exposées à ce virus. Au cours des dernières semaines, le chef de l'OMS a souligné à plusieurs reprises que, bien que le monde ait changé, les mesures de base nécessaires pour supprimer la transmission et sauver des vies - la distanciation, l'isolement, le dépistage et la prise en charge des cas, ainsi que la recherche et la mise en quarantaine des contacts - n'ont pas changé. "Les pays et les communautés qui ont suivi ces conseils de façon attentive et systématique ont obtenu de bons résultats dans la prévention d'épidémies à grande échelle -

comme le Cambodge, la Nouvelle-Zélande, le Rwanda, la Thaïlande, le Vietnam et les îles du Pacifique et des Caraïbes - ou aussi dans la maîtrise de grandes épidémies - comme le Canada, la Chine, l'Allemagne et la République de Corée", a-t-il déclaré la semaine dernière. Le 31 juillet, le Comité d'urgence de l'OMS sur la COVID-19 s'est réuni et a examiné la situation de pandémie actuelle. En se basant sur les conseils du comité, M. Tedros a annoncé que l'épidémie de COVID-19 constituait toujours une urgence de santé publique de portée internationale.

Campagne de sensibilisation encourageant le port du masque
L'OMS a lancé lundi une campagne de sensibilisation encourageant le port du masque, alors que plusieurs pays connaissent une recrudescence du nombre de cas de COVID-19. Lors du lancement du "Mask challenge", le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a rappelé que le port du masque constitue l'un des gestes clés pour stopper le COVID-19 et représente un signe de solidarité. "En portant un masque, vous envoyez un message puissant à votre entourage que nous sommes tous

dans le même bateau", a-t-il déclaré. L'OMS conseille ainsi à chaque personne d'avoir un masque sur soi tout le temps et de l'utiliser dans les endroits où il y a de la foule. La campagne de l'agence onusienne, organisée avec d'autres partenaires, diffusera également des messages positifs sur le rôle que tout un chacun peut jouer pour rompre les chaînes de transmission du virus. Le chef de l'OMS a appelé à nouveau à respecter les règles de distanciation sociale, à éviter les endroits bondés, à bien se couvrir la bouche en cas de toux et à se laver régulièrement les mains. Selon les derniers chiffres publiés par l'OMS, près de 17,9 millions de cas de COVID-19 ont été confirmés, dont plus de 686.000 décès.

Pas nécessairement à Wuhan que le coronavirus est passé des animaux aux humains
Bien que les premiers foyers de pneumonies atypiques aient été annoncés à Wuhan, en Chine, cela ne signifie pas nécessairement que c'est là que la maladie COVID-19 est passée des animaux aux humains, a indiqué lundi un expert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Michael Ryan, directeur exécutif chargé du Programme OMS de

gestion des situations d'urgence sanitaire, a déclaré lundi lors d'une conférence virtuelle sur la COVID-19 qu'une "étude épidémiologique rétrospective beaucoup plus approfondie" devrait être menée pour comprendre pleinement les liens entre les cas. Il a souligné la nécessité de commencer à étudier les premiers cas humains signalés, afin de rechercher de manière systématique le "premier signal indiquant le franchissement de la barrière entre l'espèce animale et humaine", avant de passer aux études du côté animal. L'équipe avancée de l'OMS - qui s'est rendue en Chine pour préparer une mission internationale visant à identifier l'origine animale de COVID-19 - a récemment terminé sa tâche, selon l'expert de l'OMS. Les études futures s'appuieront sur les enquêtes initiales menées par les experts chinois autour du marché des fruits de mer de Wuhan. M. Ryan a également relevé que l'OMS était en train de s'accorder sur la composition de l'équipe internationale et de s'assurer que les membres possèdent l'expertise adéquate pour travailler avec les homologues chinois à la conception et à la mise en oeuvre d'études supplémentaires.

R.N

MINISTÈRE RUSSE DE LA DÉFENSE
Le vaccin crée une immunité contre le virus

Le ministère russe de la Défense a déclaré lundi que les volontaires qui testaient un vaccin contre la COVID-19 étaient immunisés au virus après les tests. "Les résultats de nos recherches ont clairement montré que tous les volontaires avaient une réponse immunitaire élevée à la suite de la vaccination", a rapporté le service de radio-diffusion Zvezda du ministère. La réponse immunitaire est la réaction qui se produit au sein d'un organisme afin de le défendre contre des corps étrangers. Zvezda a indiqué que les derniers examens médicaux des volontaires, effectués lundi au principal hôpital clinique militaire du ministère de la Défense, avaient été menés conjointement par le ministère et le Centre national russe de recherche sur l'épidémiologie et la microbiologie. Au 42e jour suivant la première injection, les volontaires sont retournés à l'hôpital et ont subi des examens médicaux et un diagnostic en profondeur, selon Zvezda. Les données disponibles ont prouvé la sécurité et la bonne tolérance du vaccin, a ajouté Zvezda. Ce vaccin est l'un des deux vaccins "très prometteurs" contre le coronavirus, a affirmé mercredi la vice-Première ministre russe Tatiana Golikova. Selon elle, l'enregistrement du vaccin est prévu pour ce mois-ci et la production devrait démarrer en septembre. En date de lundi, la Russie a signalé 5.394 cas supplémentaires de COVID-19 au cours des dernières 24 heures pour un total de 856.264.

R.N

ALGÉRIE /MALI /NIGER

Les conditions de l'exercice du commerce de troc frontalier

Les conditions et les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier et la liste des marchandises faisant l'objet d'échange avec le République du Mali et la République du Niger ont été fixées par un arrêté interministériel publié au Journal officiel N°44.



Le commerce de troc frontalier revêt un caractère exceptionnel et est destiné à faciliter l'approvisionnement des seules populations qui résident dans les wilayas d'Adrar, d'Illizi, de Tamenrasset et de Tindouf", a précisé l'arrêté signé le 2 juillet dernier conjointement par le ministre du Commerce, Kamel Rezig et le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane. Abrogeant les dispositions de l'arrêté de 1994 fixant les modalités d'exercice du commerce de troc frontalier avec le Niger et le Mali, le nouveau texte stipule que cette activité peut être exercée par toute personne physique ou morale résidant au niveau des wilayas concernées, immatriculée au registre du commerce, en qualité de grossiste et disposant d'infrastructures de stockage et de moyens de transport de marchandises, appropriés en propriété ou en location. La liste des grossistes, autorisés à réaliser des opérations de commerce de troc frontalier, est fixée annuellement par arrêté du wali concerné, lequel peut aussi retirer l'autorisation d'exercer le commerce de troc frontalier au commerçant n'ayant pas réalisé d'opérations d'importation et d'exportation durant l'année considérée, n'ayant pas respecté la législation et la réglementation commerciales, douanières, fiscales, vétérinaires et phytosanitaires en vigueur. L'admission sur le territoire national des marchandises importées est subordonnée au respect des règles et des exigences vétérinaires et phytosanitaires, selon le présent texte, mentionnant que les marchandises, objet de commerce de troc, ne doivent pas présenter de risques pour la santé du consommateur. Les marchandises importées, dans le cadre du commerce de troc frontalier, donnent lieu à la

souscription d'une déclaration de mise à la consommation assortie d'un engagement d'exportation de produits algériens, dans un délai de trois (3) mois. Des prorogations de délai peuvent être accordées pour un délai, maximum, de trois (3) mois non prorogable. Le montant des produits achetés, en vue de l'exportation, ne pourra être supérieur à celui déclaré à l'entrée. Pour ce qui est des opérations d'exportation réalisées dans le cadre du commerce frontalier, elles feront l'objet d'une déclaration d'exportation à laquelle seront annexées une copie de la déclaration de mise à la consommation des marchandises importées et les factures d'achat des produits à exporter. Ces documents doivent, obligatoirement, accompagner le commerçant jusqu'au franchissement de la frontière. Toutefois, lorsque l'exportation précède l'importation, le grossiste doit souscrire un engagement cautionné d'importer les marchandises, objet d'échange, dans un délai n'excédant pas trois (3) mois. "La caution est égale à dix pour cent (10%) de la valeur de la marchandise exportée", est-il précisé dans le même arrêté. D'autre part, les marchandises importées, dans le cadre du commerce de troc frontalier, ne peuvent être commercialisées en dehors des limites territoriales des wilayas d'Adrar, d'Illizi, de Tamenrasset et de Tindouf.

UN COMITÉ PRÉSIDIÉ PAR LE WALI CHARGÉ D'ÉVALUER PÉRIODIQUEMENT L'ACTIVITÉ

Concernant le suivi de l'activité, il est institué un comité présidé par le wali concerné ou son représentant, composé des représentants des services locaux des administrations du commerce, des douanes, des impôts et de l'agriculture. A cet effet, il est chargé, notamment d'évaluer, pé-

riodiquement, les conditions de réalisation de l'activité, d'arrière les fourchettes de prix des marchandises faisant l'objet de troc, de coordonner leur action en matière d'information. Les quantités à l'importation et à l'exportation sont, en cas de nécessité, fixées par le wali concerné, en fonction de la situation du marché local. Des modalités particulières d'exercice du commerce de troc frontalier ainsi que la liste des marchandises concernées, à l'occasion des manifestations économiques annuelles, sous forme de foires ou quinzièmes économiques, sont précisées, en tant que de besoin, par arrêté du ministre du Commerce. S'agissant de la liste marchandises autorisées au commerce de troc frontalier entre l'Algérie, le Mali et le Niger, elle porte sur plusieurs produits locaux des trois pays concernés. Pour les produits algériens, il s'agit des dattes sèches et ses dérivés, à l'exclusion des autres variétés de dattes Deglet noir, le sel brut et domestique, les objets domestiques en plastique, en aluminium, en fonte, en fer et en acier, les couvertures ainsi que les produits d'artisanat traditionnel et d'art. Cette liste comporte aussi le prêt-à-porter, le savon, dont le savon en poudre, l'huile d'olive, l'olive, le miel, les industries (ustensiles) plastiques, les produits de nettoyage et les produits cosmétiques et d'hygiène corporelle. Concernant les produits en provenance du Mali et du Niger, ils englobent notamment du cheptel vif, le henné, le thé vert, les épices, tissu turban et tissu tari, mangue, bois rouge, miel, aliments du bétail, vêtements Tergul, produits artisanaux, peaux et cuirs traités, parfums locaux et poissons.

APS

Brèves

ETATS-UNIS

Les compagnies pétrolières contraintes de réduire leur production

Les compagnies pétrolières américaines ont été contraintes de réduire leur production au deuxième trimestre de l'année en raison d'une baisse historique de la demande d'essence et de kérosène liée à la pandémie du coronavirus qui a réduit les déplacements aux Etats-Unis et à travers le monde, a rapporté lundi le Wall Street Journal. Des raffineurs, tels que Valero Energy, Marathon Petroleum et Phillips, ont ainsi réduit drastiquement leur production de pétrole alors que la pandémie obligeait les consommateurs à moins de mouvement, écrasant la demande pour les produits pétroliers. La consommation américaine d'essence et de distillats, y compris le diesel, a rebondi de son creux d'avril à plus de 90% de son niveau d'il y a un an, selon les données du gouvernement américain, mais la demande de kérosène pour les avions reste anémique, à un peu plus de la moitié du niveau de l'année dernière, signe que la demande mondiale de pétrole restera probablement déprimée pendant des années, ajoute-t-on. A travers le monde, les raffineurs ont dû faire face à cette situation en traitant beaucoup moins de pétrole brut, en fermant certaines installations et en limitant les dépenses. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les taux d'utilisation mondiaux moyens des raffineries cette année devraient être les plus bas depuis 37 ans. Les raffineurs gagnent généralement moins d'argent quand ils fonctionnent bien en deçà de leur capacité, car le coût de fonctionnement de leurs installations ne diminue pas assez.

R.E

BANQUE CENTRALE CHINOISE

Davantage de soutien financier aux entreprises

La Banque centrale de la Chine redoublera d'efforts pour offrir un soutien financier aux entreprises et assurer l'emploi, a déclaré Yi Gang, gouverneur de la Banque populaire de Chine, ont rapporté lundi des médias locaux. Depuis le début de l'épidémie de COVID-19, la Banque populaire de Chine a renforcé les mesures, notamment l'approfondissement des politiques anticycliques, le maintien des liquidités à un niveau raisonnable et le report des prêts et du paiement des intérêts pour les micros, petites et moyennes entreprises, a-t-il expliqué lors d'un symposium organisé récemment. Après avoir été renseigné sur la mise en œuvre des politiques de soutien et les difficultés des entreprises, M. Yi a appelé aux innovations dans les services financiers, à une meilleure protection des entités du marché et à la réponse à leurs nouveaux besoins financiers. D'ailleurs, les politiques préférentielles doivent être pleinement appliquées pour stabiliser l'emploi et assurer le développement de l'économie réelle, selon M. Yi. Au regard des problèmes financiers existants dans les micros et petites entreprises, M. Yi a exhorté les départements de la Banque centrale à mener une recherche approfondie et à améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques monétaires et de crédit.

R.E

PÉTROLE

Le Brent à 43,62 dollars hier mardi à Londres

Les cours du pétrole reculaient hier après avoir grimpé la veille, rattrapés par la progression de la pandémie de Covid-19 qui menace la demande mondiale en or noir, alors que l'offre est amenée à progressivement augmenter. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 43,62 dollars à Londres, en baisse de 1,20% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre baissait de 1,15% à 40,54 dollars. Lors du premier jour de cotation au mois d'août la veille, les deux indices de référence avaient respectivement gagné 1,4% et 1,8%. Sur l'ensemble du mois de juillet, le Brent a pris un peu plus de 5% et le WTI est monté de 2,5%. "Le pétrole est en baisse mardi en raison de nou-

velles inquiétudes concernant la hausse des cas de coronavirus dans le monde, qui pourrait entraîner un durcissement des mesures de confinement et une stagnation de la demande de carburant, au moment même où les principaux producteurs augmentent leur production", a résumé Fiona Cincotta, analyste de City Index. Le rythme de la pandémie continue de s'accroître, particulièrement aux Etats-Unis et en Amérique latine. Lundi, plus de 18 millions de personnes dans le monde avaient été contaminées par le virus pour près de 690 000 décès. Certaines villes comme Melbourne, en Australie, ont été contraintes de refermer les portes de leurs commerces. "Dans le même temps, le groupe Opep+ s'engage ce mois-ci à produire environ 1,5 million de barils

supplémentaires par jour", a ajouté Mme Cincotta. Pour surmonter la chute de la demande de brut, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, via l'accord Opep+, avaient décidé de réduire leur production de 9,7 millions de barils par jour (mbj) aux mois de mai et juin. Un allègement de cette coupe drastique a déjà été opéré au mois de juillet, depuis le 1er août, les producteurs sont censés lâcher encore un peu plus de lest, à 7,7 mbj dans un premier temps, puis à 5,8 mbj de janvier 2021 à avril 2022. Le rattrapage demandé aux mauvais élèves de l'organisation qui ont pompé davantage que leur quota au printemps, s'il est respecté, est cependant de nature à atténuer la hausse de la production en août.

R.E

BÉJAÏA

Plus de 2500 hectares de végétation brûlés depuis juin

Plus de 2500 hectares de végétation, toutes essences confondues, et 300 hectares d'arbres fruitiers, notamment des oliviers et des figuiers, ont brûlé depuis le début du mois de juin (coïncidant avec le début de la saison estivale) à Bejaïa, selon un bilan de la protection civile, établi, au 31 juillet.

Plus de 700 feux ont été déplorés durant ce laps de temps, nécessitant pour leur extinction, des moyens inhabituels, a-t-on précisé, indiquant que pour ce faire, il a fallu engager les effectifs de toutes les unités implantées sur le territoire de la wilaya, trois colonnes mobiles dont une dépêchée depuis Bordj-Bou-Arredj, et la mise en action de moyens hélicoptérés, notamment deux hélicoptères mobilisés en quasi permanence par le groupement aérien de la protection civile d'Alger ainsi que l'envoi sur les lieux des sinistres plus de 1.000 engins d'extinctions. C'est dire l'ampleur et l'intensité des feux, dont certains à l'instar de ceux de Fenaïa, imaarathene, Adekar, Akfadou et Toudja, ont été aussi dévastateurs que spectaculaires. A Toudja, les flammes, après avoir calciné la végétation ont failli brûler tout un village, celui de Bouhatem, sauvé in extremis, dimanche en fin de journée, grâce à l'action aérienne



remarquables des pilotes de la protection civile. Les secours terrestres, ont eu toutes les peines à accéder sur ce site montagneux fortement accidenté et qui ont dû se maintenir à une distance mesurée face au feu, qui dans sa progression à furieusement tout carbonisé.

En fin de l'opération, les riverains par centaines et les secouristes ont dû lâcher un grand ouf de soulagement, et faire montre de leur grande émotion, en allant enlacer de bonheurs tous les soldats du feu, suintant de sueurs et de suies. Ces dernières 48 heures, ce sont près de 60 départs de feu qui ont

été enregistrés et des centaines d'hectares brûlés. Et ce lundi n'a pas dérogé à la triste en apportant son lot de détresse à la flore et à l'environnement de la wilaya. Plus de 11 feux importants, plus de deux hectares de dégâts, ont en effet éclôs, n'épargnant aucun massif.

INCENDIES DE FORÊTS À AÏN DEFLA

La protection civile mise à rude épreuve

Une série de feux de forêts ont mis les équipes de la Protection civile à rude épreuve ces derniers jours à Aïn Defla, lesquels luttent inlassablement depuis le 30 juillet dernier contre des incendies qui se sont déclarés dans 3 forêts, dont les plus importants sont situés dans le côté est de la wilaya, a-t-on appris lundi du chargé de communication de la direction locale de ce corps constitué. Incontestablement, le feu le plus volumineux est celui qui s'est déclaré dimanche au niveau de la forêt de Aïn N'sour, relevant de la commune de Aïn Torki, limitrophe de celle de Miliana, a indiqué le capitaine Kamel Hamdi, faisant état de la mobilisation de 40 éléments de différents grades, dotés d'un important ma-

matériel, travaillant sous l'œil averti du directeur local de ce corps constitué. Le même officier a toutefois noté qu'au regard de l'envergure de l'incendie, il a été fait appel aux colonnes mobiles de la Protection civile des wilaya de Tipasa, Médéa et Blida (en sus de celle de Aïn Defla), soutenus par des moyens aériens (un hélicoptère). "L'intervention des équipes des sapeurs-pompier est difficile en raison de la grande chaleur qui sévit sur les lieux de l'incendie mais, également, à cause des vents et du terrain accidenté", a-t-il relevé, faisant état de gros efforts déployés pour éteindre le feu qui a failli atteindre des groupements d'habitations. Les autres forêts concernées par les incendies

sont celles de Chaïba (Hammam Righa) et Sidi youcef (Belaàs), a détaillé le capitaine Hamdi, signalant que la vigilance sera de mise même après la maîtrise des sinistres car, a-t-il insisté, "un feu mal éteint peut ressusciter par endroit sous l'effet des vents". Au total, 30 interventions se rapportant à la lutte contre les feux de forêts ont été effectuées par la protection civile depuis le 30 juin à ce jour sur le territoire de la wilaya de Aïn Defla, a-t-il fait savoir, faisant état de plus de 160 ha de couvert végétal partis en fumée. "Une fois les feux de forêts cités antérieurement totalement maîtrisés, les pertes devraient avoisiner les 200 ha", a déploré le même officier.

Brèves

TIZI-OUZOU

Des travailleurs de GESI-TP réclament le versement de leurs salaires

Des travailleurs de l'Entreprise de travaux publics, travaux hydrauliques et bâtiment GESI-TP, employés à Tizi-Ouzou, ont demandé, lundi, le versement de six mois de salaires et de deux mois de congé, impayés. Des travailleurs de cette Société par action (de droit public) filiale du groupe GITRAMA, qui ont observé un sit-in devant le siège de la wilaya, se sont plaints du "non versement par cette même entreprise, de six mois de salaires" ainsi que "deux mois de congé annuel de 2018 et 2019". Ils ont aussi sollicité le wali, Mahmoud Djamaa, à l'effet, de faire parvenir leur "cris de détresse" au ministre des Travaux publics, afin de prendre en charge leurs préoccupations. Contacté par téléphone, la société GESI-TP a indiqué à l'APS, qu'elle a procédé aujourd'hui même (lundi) au versement de deux salaires, ceux des mois de janvier et mars (le mois de février ayant été versé précédemment), rassurant les travailleurs que les autres paies seront virées prochainement.

SÉTIF

Distribution "prochaine" de plus de 2600 logements

Un quota de 2.600 logements de diverses formules sera distribué "avant fin août courant" dans la wilaya de Sétif à l'occasion du 65e anniversaire de l'offensive du 20 août 1955, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. Ces logements dont la réalisation "obéit aux normes de qualité et aux attentes des citoyens" sont répartis sur plusieurs communes et contribueront à réduire le taux d'occupation moyen par logement dans la wilaya, selon la même source. Ce quota se compose de 600 logements publics locatifs (LPL) à Ain Arnet (370 unités), Ain Roua (105), Béni Oussine (75) et Herbil (50) ainsi que de 546 logements promotionnels aidés (LPA) dont 546 sur les deux sites Abi Ali et El Hichah de la ville de Sétif, 130 à Ain Arnet, 30 à Guidjel et 50 à El Eulma, a-t-on précisé. A cela s'ajoutent 1.200 logements location-vente AADL répartis sur les communes de Saleh Bey, Ain Arnet et Ras El Ma ainsi que 47 aides au logement rural à Beidha Bordj, Ouled Tebbane et Mouawiya. La wilaya de Sétif a bénéficié, au titre du dernier programme quinquennal 2015/2019 de 64.000 logements de diverses formules dont 40.000 terminés, selon les données de la direction locale du logement. L'année 2019 a connu la distribution de 7.768 unités à l'occasion des fêtes nationales et religieuses dont 2.303 LPL, 905 logements promotionnels aidés, 1.390 aides au logement rural et 3.170 unités location-vente, a-t-on ajouté.

EL TARF

Eradication de près de 130 points de vente informels

Quelque 130 points de vente informels ont été éradiqués, à travers différentes localités de la wilaya d'El Tarf, dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus, mis en place durant la fête de l'Aïd El Adha, a indiqué, lundi, le chargé de la communication auprès de la sûreté de wilaya. Multipliant leurs sorties de contrôle sur terrain, notamment durant la dernière semaine pré-

cedent la célébration de cet événement religieux, les éléments de police relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont procédé à l'éradication de ces points noirs où une gamme de produits spécial Aid était proposée aux consommateurs, sans aucun respect des mesures de protection contre ce virus. Des couteaux, de l'aliment de bétail ainsi que divers ustensiles de cuisine ou servant à dépecer la carcasse, ont été saisis chez ces

vendeurs conjoncturels qui les avaient exposés, a-t-on détaillé, sans aucun respect des normes d'hygiène requises et favorisant, en revanche, les sources de contagion au coronavirus, avec l'absence de la distanciation physique ou le port de masque de protection. Une dizaine de brigades du service de l'environnement et l'urbanisme relevant de la sûreté de la wilaya d'El Tarf a été mobilisée, durant les deux jours de la

fête de l'Aïd El Adha, dans le cadre du suivi de l'état d'application des mesures de prévention lors de l'abattage rituel du mouton, a-t-on fait savoir de même source. Les brigades se sont déployées durant cette période de fête, à vérifier l'état de suivi de ce dispositif préventif auprès des vétérinaires réquisitionnés pour la circonstance, tout en fournissant conseils et orientations aux citoyens, a-t-on conclu.

Brèves

SYRIE

La défense antiaérienne activée contre des "cibles hostiles"

La défense antiaérienne de l'armée syrienne est entrée en action lundi soir contre des "cibles hostiles" près de la capitale Damas, a rapporté l'agence de presse officielle syrienne Sana. "A 22H40 aujourd'hui (19H40 GMT), des hélicoptères de l'ennemi israélien ont lancé des rafales de roquettes sur certaines de nos positions (...) vers Ouneitra", a indiqué Sana citant une source militaire, qui a fait état uniquement de "dégâts matériels". L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a également fait état de "raids israéliens" sur la province de Qouneitra. La ville de Boukamal, dans le nord-est du pays près de la frontière irakienne, a également été prise pour cible par des missiles israéliens, a indiqué le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane. Depuis le début en 2011 du conflit en Syrie, Israël a mené de nombreux raids contre la Syrie. Israël a revendiqué lundi soir des frappes aériennes contre la Syrie.

BOLIVIE

Un dixième ministre contaminé au coronavirus

Le ministre bolivien de l'Energie et des mines, Rodrigo Guzman est le dixième membre du gouvernement de la présidente intérimaire Jeanine Anez, à être testé positif au Covid-19, a indiqué la Paz dimanche. Son état de santé est stable et il a été placé en isolement, a précisé le ministre de l'Energie. Le ministre de la Présidence, Yerko Núñez, a été le premier ministre à être contaminé par le coronavirus début juillet. Depuis, le gouvernement bolivien a connu une véritable hécatombe avec neuf autres ministres déclarés positifs, dont celui des Affaires étrangères, de la Santé, de l'Economie ou des Hydrocarbures. Certains ont depuis repris le travail tandis que les autres sont toujours en quarantaine. La présidente par intérim a également été testée positive au Covid-19 le 9 juillet, bien que ne présentant elle-même aucun symptôme. Elle est la deuxième dirigeante d'un pays d'Amérique latine à être contaminée après le président brésilien Jair Bolsonaro.

CAP-VERT

Les élections municipales sont prévues pour le 25 octobre

Les élections municipales se dérouleront le 25 octobre au Cap-Vert, a annoncé lundi devant la presse le ministre d'Etat et président du Conseil des ministres, Fernando Elisio Freire. La date a été choisie après que tous les partis politiques ont été entendus et que le précepte de la Constitution et du code électoral ont été respectés, a indiqué le ministre d'Etat. "Le gouvernement du Cap-Vert, par un décret réglementaire, marque les élections municipales de 2020 pour le 25 octobre. C'est une date qui répond aux attentes de la plupart des partis politiques que nous avons entendus", a-t-il précisé. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, cette date donnera également le temps aux structures de la santé et à la Commission nationale électorale (CNE) de se préparer pour que les élections aient lieu dans la normalité, a expliqué Fernando Elisio Freire. Il a également déclaré que la CNE et la Direction nationale de la Santé publieraient prochainement un ensemble de directives pour que les élections locales de 2020 se déroulent en toute sécurité. Le Cap-Vert a enregistré ce lundi 36 nouveaux cas de COVID-19, portant le total à 2.583, dont 1.911 guéris et 25 décès.

COLOMBIE

5 morts dans le bombardement du principal gang de narco-trafiquants



Cinq membres présumés du Clan del Golfo, principal gang de narco-trafiquants de Colombie, ont trouvé la mort lors d'un bombardement dans le nord-ouest du pays, a annoncé lundi le ministère de la Défense.

Lors de cette opération militaire,

menée par la force aérienne et la police dans une zone rurale de la commune d'Acandi (département du Choco), "ont été neutralisés cinq membres présumés" de ce groupe armé, a indiqué le ministère dans un communiqué. Ils étaient en train d'organiser une expédition de drogue vers

l'Amérique centrale par voie terrestre via la dangereuse jungle du Darien, qui sépare la Colombie du Panama, ou par embarcations rapides, selon la même source. Issu de milices paramilitaires d'extrême droite démobilisées en 2006, le Clan del Golfo compterait quelque 1.600 hommes

armés. Il est la cible d'une forte offensive des forces de l'ordre, selon un rapport publié l'an dernier par le ministère. La Colombie est le principal producteur mondial de feuille de coca, matière première de la cocaïne, avec 154.000 hectares de plantations en 2019 selon l'ONU.

DÉFENSE

Les Etats-Unis et la Pologne conviennent d'une coopération renforcée

Le Pentagone a indiqué lundi que les Etats-Unis et la Pologne avaient terminé les négociations portant sur l'Accord de coopération renforcée en matière de défense (EDCA), qui permettra une présence militaire accrue des Etats-Unis dans ce pays d'Europe centrale. "L'EDCA permettra de renforcer durablement la présence américaine, en déployant environ 1.000 soldats supplé-

mentaires de manière rotative. Ils comprendront des éléments avancés du quartier général du 5e Corps de l'armée américaine et du quartier général divisionnaire, des éléments de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, et des infrastructures destinées à soutenir une équipe de combat blindée et une brigade d'aviation de combat", a indiqué le secrétaire américain à la Défense

Mark Esper dans un communiqué. "Cela s'ajoute aux 4.500 membres du personnel militaire américain déjà déployés en rotation en Pologne", a-t-il ajouté. Les négociations sur l'EDCA se sont achevées quelques jours après que l'administration Trump a annoncé un plan de redéploiement pour près de 12.000 soldats américains stationnés en Allemagne.

TUNISIE

Naissance d'un nouveau parti politique

Un nouveau parti politique baptisé "Parti de la coalition nationale tunisienne" est né en Tunisie, a rapporté lundi l'agence TAP. La nouvelle formation politique est fondée par Néji Jelloul, ont annoncé, lundi, les services du ministre auprès du chef du gouvernement, chargé des Droits de l'Homme et de la Relation avec les instances constitutionnelles et la société civile. Avec cette nouvelle formation, le nombre des partis politiques en Tunisie est porté à 226, ajoute la même source. Ce parti est constitué sur la base des dispositions du décret-loi n 2011-87 du 24 septembre 2011 portant organisation des partis politiques, a-t-on souligné.

RDCONGO

Un mort et des édifices saccagés dans le sud-est

Un homme a été tué et des édifices publics saccagés, lundi lors d'une manifestation des partisans du président Félix Tshisekedi qui protestait contre la criminalité dans le sud-est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris des sources concordantes. Les membres de l'Union pour la

démocratie et le progrès social (UDPS, parti présidentiel) ont manifesté à Kasumbalesa pour protester contre la mort d'un des leurs, tué dans la nuit de dimanche à lundi par des inconnus, selon des témoins cités par des médias. Un passant a été atteint d'une balle et a succombé ensuite à ses

blessures à l'hôpital, selon André Kapampa Kamwanya, maire de cette ville-frontalière avec la Zambie. Les militants de l'UDPS ont saccagé deux commissariats de police, un tribunal, ainsi que des biens de particuliers, selon M. Kapampa. La personne tuée "est président du +Parlement-début+ de Kasumbalesa", une structure in-

formelle de l'UDPS, a déclaré Bruno Tshibangu, président du parti dans le Haut-Katanga, ajoutant que "si on tue, la réaction est spontanée". A Kasumbalesa, une ville frontalière avec la Zambie, comme dans d'autres villes du Haut-Katanga, des cas de criminalité sont régulièrement rapportés.

BARRAGE SUR LE NIL

L'Égypte annonce la poursuite des négociations demain

Les négociations autour de la construction d'un barrage éthiopien sur le Nil vont se poursuivre jeudi, a annoncé lundi le ministère égyptien de l'Irrigation après une réunion avec Addis-Abeba et Khartoum, sous l'égide de l'Union africaine.



Les ministres ont convenu de la tenue le 4 et 5 août des comités technique et juridique afin d'aborder les points controversés (...) et la présentation des conclusions lors d'une réunion ministérielle le 6 août, a indiqué le ministère égyptien dans un communiqué. La réunion de lundi s'est déroulée par visioconférence avec des observateurs américains et de l'Union européenne. Le Grand barrage de la Renaissance (Gerd), construit par l'Éthiopie sur le Nil Bleu (qui rejoint au Soudan le Nil Blanc pour former le Nil),

est source de fortes tensions entre les trois pays depuis près d'une décennie. Craignant pour leur approvisionnement en eau, l'Égypte et le Soudan, en aval, veulent un accord global sur le barrage, notamment sur la manière dont il est géré, mais l'Éthiopie estime que le Gerd est essentiel à son développement et y est réticente. Khartoum considère que les propositions avancées lundi peuvent servir de base à un accord, a fait savoir dans un communiqué le ministre soudanais de l'Irrigation et de l'Eau, Yasser

Abbas, sans donner de précisions sur lesdites propositions. Il a dit en outre souhaiter que "ce cycle de négociations soit décisif", pour aboutir à un accord "dans les deux semaines à venir". La principale pierre d'achoppement entre les trois pays concerne le remplissage du réservoir du barrage, alors que l'Éthiopie a annoncé le 21 juillet avoir atteint son objectif de remplissage pour la première année. Dans son communiqué, l'Égypte, qui dépend à 97% du Nil pour ses besoins en eau, a réaffirmé être "opposée à l'ac-

tion unilatérale de remplissage du barrage de la Renaissance (...) qui envoie des signaux négatifs", trahissant "un manque de volonté" de la part de l'Éthiopie. Ces derniers mois, les tensions s'étaient exacerbées entre les trois pays, l'Égypte ayant même adressé en juin ses griefs concernant l'installation hydroélectrique au Conseil de sécurité de l'ONU. Le Nil, qui coule sur quelque 6 000 kilomètres, est une source d'approvisionnement en eau et en électricité essentielle pour une dizaine de pays d'Afrique de l'Est.

Brèves

NATIONS UNIES

Les conflits mondiaux aggravés par la crise économique

La pandémie de Covid-19 aggrave la situation humanitaire dans les conflits les plus meurtriers de la planète et menace de provoquer une catastrophe économique qui pourrait être source de violences supplémentaires, mettent en garde experts et diplomates des Nations unies. "Nous n'en sommes qu'au premier acte d'un drame assez long", analyse l'expert en diplomatie, Richard Gowan.

En détournant l'attention et les ressources des grandes puissances trop occupées à combattre le virus sur leur sol, le Covid-19 met en péril de nombreux programmes d'aide et l'économie des pays déjà meurtris par la guerre. "Il y a de fortes inquiétudes sur le fait que les répercussions économiques (de la crise du Covid-19) puissent engendrer plus de désordre, plus de conflits", avertit M. Gowan. Pour cette raison, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait lancé en mars un plaidoyer en faveur d'un cessez-le-feu mondial. Mais il a peiné à se concrétiser et en Libye et en Syrie, les combats font toujours rage. Et les mesures de confinement, qui ont un temps fait se terrer plus de la moitié de l'humanité chez elle, ont freiné les efforts des opérations de maintien de la paix et des ONG, et entravé des distributions cruciales d'aide. Au Yémen -- où se déroule selon l'ONU la pire crise humanitaire au monde -- les combats sont en train de s'intensifier selon des diplomates, estimant que le pays est en chute libre. "Une fois de plus, la famine se profile. Une fois de plus, le conflit s'intensifie. Une fois encore, l'économie est en lambeaux et les agences humanitaires quasiment à sec. Et à cela s'ajoute désormais un nouveau problème : la propagation du Covid-19 est hors de contrôle", a déploré le secrétaire général adjoint de l'ONU pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock, la semaine dernière. Le diplomate britannique a indiqué au Conseil de sécurité de l'ONU que la pandémie de coronavirus avait fait chuter les envois de devises par les Yéménites de l'étranger, depuis longtemps une planche de salut pour l'économie du pays, de près de 70%. "Aidez le Yémen maintenant ou regardez-le tomber en ruines", a-t-il lancé. Le responsable onusien s'est aussi alarmé de l'état de l'économie syrienne, déjà mise à mal par près de dix ans de guerre civile. Les mesures de confinement visant à endiguer la propagation de la pandémie ont, d'après M. Lowcock, contribué à la contraction du PIB syrien de plus de 7% cette année. Selon des diplomates, la pandémie a aussi contraint les grandes puissances à diminuer le montant des aides envoyées dans les zones en proie à des crises humanitaires.

R.I

FRONT POLISARIO EN AUSTRALIE

La Nouvelle Zélande sommée d'arrêter l'importation illégale des phosphates sahraouis

Le représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, Kamal Fadel, a exhorté la Nouvelle Zélande à mettre un terme aux importations des phosphates sahraouis, affirmant que ce commerce illégal ne fait que "prolonger" l'occupation marocaine et partant "la répression du peuple sahraoui". "Il est temps de mettre fin à vos activités. Elles ne peuvent pas continuer à promouvoir l'occupation", a déclaré le diplomate sahraoui dimanche lors d'une émission de la télévision nationale néo-zélandaise, "Channel 3", sur l'exploitation illégale du phosphate sahraoui. Rappelant l'occupation de ce territoire non autonome par le Maroc, Kamal Fadel a relevé que seules les entreprises néo-zélandaises sont impliquées actuellement dans ces activités commerciales illégales après que des compagnies américaines, canadiennes, norvégiennes et bien d'autres ont mis fin aux achats de ce minerai. Pour le représentant sahraoui, il s'agit d'un "pillage" opéré sans le consentement du peuple sahraoui, déplorant que des entreprises néo-zélandaises contribuent à ce

jour à ce vol en achetant un minerai "volé entaché de sang des Sahraouis". Il relève que les recettes tirées de ces ressources naturelles sont utilisées pour sécuriser l'occupation marocaine et la répression du peuple sahraoui. L'implication des entreprises néo-zélandaises "prolongent les souffrances du peuple sahraoui", a déploré, de son côté, le journaliste sahraoui et membre du groupe de presse "Equipe Media", Nazha Elkhaldi. Nazha Elkhaldi, arrêtée plusieurs fois par les forces marocaines pour avoir couvert des manifestations pacifiques dans les territoires occupés, a indiqué au cours de l'émission que "le peuple sahraoui "vivait dans l'isolement" du fait "du blocus imposé par l'occupant marocain dans le sillage d'une répression coloniale qui prive les Sahraouis de justice et de liberté". Le Front Polisario avait affiché sa détermination à lancer "une bataille judiciaire" contre deux sociétés néo-zélandaises qui continuent d'investir et d'importer le minerai de phosphate du Sahara occidental occupé. Les deux firmes (Ravensdown) et

(Balance Agri-Nutrients) importent environ 30 millions de dollars de minerai de phosphate sahraoui par an pour les besoins des exploitations agricoles de toute la Nouvelle-Zélande. En mars dernier, le Front Polisario a déposé une plainte officielle devant la Cour suprême de la Nouvelle-Zélande pour empêcher la Caisse de pension de Nouvelle-Zélande de continuer d'investir illégalement dans les territoires sahraouis occupés. Le Front Polisario a averti, dans une note publiée récemment, que ces investissements "nuisent à la réputation de la Nouvelle-Zélande en tant que pays responsable au sein de la communauté internationale". Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

R.I

LIBAN

Charbel Wehbé nommé ministre des Affaires étrangères

Le conseiller diplomatique du président libanais Michel Aoun, Charbel Wehbé, a été nommé ministre des Affaires étrangères après la démission de Nassif Hitti, qui a expliqué sa décision par l'absence de volonté politique de réformes alors que le pays traverse la pire crise économique de son histoire. Moins de six heures après la démission lundi du chef de la diplomatie libanaise Nassif Hitti, le Président Michel Aoun lui a trouvé un successeur, rapportent hier des médias locaux, estimant que "la rapidité avec laquelle le nouveau ministre des Affaires étrangères a été nommé dénote une volonté des dirigeants d'absorber autant que possible le choc provoqué par le départ de Nassif Hitti, qui fragilise le gouvernement de Hassane Diab, déjà confronté à d'importants défis économiques, politiques et sanitaires".

R.I

Brèves

BADMINTON / THOMAS CUP 2020

L'Algérie dans le groupe C

La sélection algérienne masculine de badminton jouera dans le groupe C de la Thomas Cup 2020, avec le Danemark, pays organisateur, l'Allemagne et l'Inde, selon le tirage au sort effectué lundi au siège de la Fédération mondiale à Kuala Lumpur. L'Algérie débute face au Danemark, avant d'enchaîner avec l'Allemagne et de terminer contre l'Inde. C'est la seconde participation consécutive de la sélection algérienne masculine, championne d'Afrique en titre, à la phase finale de la Thomas Cup, après celle de 2018 en Thaïlande. Elle devrait être représentée, selon la liste publiée sur le site de la Fédération mondiale, par Mohamed Abderrahim Larbi, Adel Hamek, Seifeddine Larbaoui, Kocceïta Mameri, Youcef Sabri Medel et Mohamed Abdelaziz Ouchefoun. Douze autres pays prennent part au tournoi. Il s'agit de l'Indonésie, de la Malaisie, de l'Angleterre et des Pays-Bas (groupe A), de la Chine, de Taïpei, de la France et de l'Australie (groupe B) ainsi que du Canada, du Japon, de la Corée du Sud et de la Thaïlande (groupe D). Pour l'Uber Cup réservée aux dames, l'Afrique sera représentée par l'Égypte, championne d'Afrique en titre. Elle évoluera dans le groupe A avec Taïpei, le Japon et l'Espagne. Les Thomas et Uber Cup de cette année entreront dans l'histoire en tant que première phase finale organisée conjointement en Europe, dans la ville danoise d'Aarhus, du 3 au 11 octobre. R.S

BASKET-BALL

Pays-hôte du Mondial-2023, l'Indonésie pourrait être absente

L'Indonésie, pays-hôte de la prochaine Coupe du monde masculine de basket-ball en 2023 aux côtés du Japon et des Philippines, ne sera pourtant pas directement qualifiée et devra se classer parmi les huit premiers de la Coupe d'Asie de 2021 pour prendre part au Mondial. C'est une tradition coutumière : le pays-hôte d'une compétition internationale est d'office qualifié pour celle-ci. Mais la Coupe du monde masculine 2023 de basket pourrait déroger à ce principe. Répartie entre le Japon, les Philippines et l'Indonésie, la compétition pourrait se passer de cette dernière, modeste 92e au classement FIBA. Difficile sportivement de lui garantir une place dans les 32 équipes participant au prochain Mondial selon le même principe que le Japon (31e) ou les Philippines (40e), qualifiés lors de l'édition précédente, en Chine. La Fédération internationale de basket (FIBA) a donc annoncé lundi le "critère sportif" qui devra remplir l'Indonésie pour obtenir une qualification directe. L'équipe nationale masculine devra se classer dans les huit premières places de l'Asian Cup 2021 qui réunira les meilleures sélections du continent. Une tâche qui s'annonce compliquée : l'Indonésie n'est même pas sûre de se qualifier pour la Coupe d'Asie. 18e nation asiatique au classement FIBA, elle est actuellement en avant-dernière position (sur quatre) de son groupe de qualifications, derrière la Corée du Sud et les Philippines. R.S

CNMS

Présentation du protocole de reprise aux fédérations et aux sportifs

Le Comité médical du Centre national de médecine du sport (CNMS) a présenté, lundi à Alger, le protocole sanitaire d'accompagnement de la reprise des entraînements et préparations des sportifs concernés par les Jeux olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020.

Le protocole présenté à l'occasion de la rencontre du ministre de la Jeunesse et des Sports avec les Fédérations olympiques, se décline sous forme de Guide relatif à chaque discipline sportive. Il a été remis aux fédérations sportives, aux directeurs techniques nationaux et aux sportifs qualifiés et candidats à la qualification aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, indique un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports. La rencontre qui a regroupé le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, la Secrétaire d'état chargée du sport d'élite, Salima Souakri, les présidents des fédérations sportives et leurs représentants ainsi que les sportifs, a été sanctionnée par "une série de recommandations visant à charger le CNMS de veiller au suivi de l'application du



protocole sanitaire dédié à chaque discipline sportive en coordination avec les fédérations sportives concernées". Il s'agit, en outre, de désigner un point focal pour la gestion de la crise "Covid-19" composé de médecins relevant des fédérations

sportives pour la coordination avec le CNMS et le suivi de la mise en œuvre du protocole sanitaire spécifique à chaque discipline. L'impératif d'accorder une attention particulière aux sportifs qualifiables aux Jeux paralympiques a

été souligné et un appel lancé à tous les acteurs et intervenants concernés par la reprise des entraînements (sportifs, staffs techniques et gestionnaires) pour faire preuve de sens de responsabilité et de strict respect des mesures préventives arrêtées par le CNMS. Enfin, il a été décidé de réunir les conditions idoines pour la préparation des sportifs qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques, conclut la même source. Le ministère de la Jeunesse et des Sports avait pris, conformément aux recommandations du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie, la décision d'autoriser les sportifs qualifiés et candidats à la qualification aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 à reprendre leurs entraînements et de désigner les centres de préparation relevant des fédérations sportives concernées.

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN (COA)

Les membres exclus du COA déboutés par le TARLS

Le Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) a rejeté lundi l'appel de trois membres exclus du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), selon le verdict de l'instance juridique dont l'APS a reçu une copie. Les trois membres exclus du bureau exécutif du COA, à savoir Hakim Boughadou, président de la Fédération de natation (FAN), Sofiane Zahi, président de la Fédération de gymnastique (FAG) et Larbi Abdellaoui, président de la Fédération d'haltérophilie (FAH), ont demandé l'annulation de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2020 ainsi que l'élection des cinq nouveaux membres (tous des présidents de fédérations olympiques), soulignant que leur rem-

placement "n'est pas réglementaire". La demande des trois membres, selon le verdict du TARLS, a été acceptée dans la forme mais rejetée dans le fond au motif qu'"il y a eu une bonne et juste application des dispositions du statut du COA". Pour rappel, en janvier dernier, le COA avait décidé d'exclure cinq des membres de son bureau exécutif, pour avoir "contrevenu" aux obligations de présence aux réunions du bureau exécutif, conformément aux règlements et statuts intérieurs de l'instance olympique. Outre les trois noms sus-cités, il y a aussi Salim Raouf Bernaoui, président de la Fédération d'escrime (FAE) et Nabil Sadi, ex-président de la Fédération de boxe (FAB).

Parmi les cinq membres exclus, seuls trois ont décidé d'introduire un recours auprès du TARLS : Hakim Boughadou, Sofiane Zahi et Larbi Abdellaoui. Les cinq membres exclus avaient été remplacés, lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 25 janvier dernier, par Abdelmadjid Bouaoud, président de la Fédération des sociétés d'aviation et de canoë-kayak (FASACK), Rabah Bourarifi, président de la Fédération de basket-ball (FABB), Mustapha Lemouchi, président de la Fédération de volley-ball (FAVB), Yazid Benaloua, président de la Fédération de taekwondo (ATF) et Abderrezak Lazreg, président de la Fédération de tir sportif (FATS).

R.S

ESPAGNE

L'Espanyol demande à La Liga d'annuler sa relégation

Le club de l'Espanyol de Barcelone a demandé lundi à La Liga d'annuler sa relégation, jugeant "injuste(s)" les conditions dans lesquelles s'est achevée la saison, après le confinement lié à la pandémie de coronavirus. Le club barcelonais a terminé dernier de la Liga mais estime, dans un communiqué, que la fin de saison "a sans aucun doute été injuste, sur le plan sportif, car les conditions de jeu n'étaient pas équitables pour les derniers matches qui ont été disputés". La promotion et la relégation en

Espagne sont devenus des sujets épineux, avec de gros enjeux financiers, depuis que le match de Segunda (L2) entre Fuenlabrada et le Deportivo La Corogne, lors de la dernière journée, n'a pu être joué: plusieurs joueurs de Fuenlabrada, qui visait les barrages d'accession en Liga, étaient positifs au coronavirus. Ce dernier match était crucial pour La Corogne, menacé de relégation en troisième division. Un comité avait décidé que ce match aurait finalement lieu mercredi, mais les joueurs du Deportivo ne se sont pas présentés lundi pour

être testés, ce qui était un préalable à la tenue de ce match. Le Depor a finalement été relégué "sportivement", sans même avoir joué ce match, en raison des victoires de ses concurrents directs. Le retard pris par les barrages d'accession énerve aussi le Real Saragosse, qui a raté de justesse l'accession directe en Liga - Huesca et Cadix ont été promus mais est désormais privé, pour ces barrages, de son buteur vedette, Luis Suarez, dont le prêt par Watford est terminé. En s'appuyant sur ces problèmes en L2, l'Espanyol fait une tenta-

tive désespérée pour faire annuler sa relégation, alors que la Liga s'est terminée fin juillet, à huis clos, sans le moindre problème. Et l'Espanyol n'a remporté qu'un match sur les 11 disputés depuis la reprise d'une saison pendant laquelle il a changé trois fois d'entraîneur. L'Espanyol plaide aussi qu'il a été désavantagé par les stades vides, en fin de saison, lors de ses matches contre d'autres candidats à la relégation, et par le nombre élevé de ses joueurs testés positifs pendant la pandémie.

R.S

LE FESTIVAL DU CINÉMA AMÉRICAIN DE DEAUVILLE

Trois prix de la 46e édition dévoilés

Le festival du cinéma américain de Deauville a dévoilé, hier, les grands gagnants de trois prix qui seront remis lors de la 46e édition qui se déroulera du 4 au 13 septembre 2020.

Du côté de la 46e édition du festival du cinéma américain de Deauville qui se déroulera du 4 au 13 septembre 2020, les annonces se poursuivent. Après avoir dévoilé les noms des deux présidentes de jury, Vanessa Paradis pour le jury de la compétition et Rebecca Zlotowski pour le jury de la Révélation, l'affiche mais aussi la sélection officielle des films en compétition, le festival a dévoilé les grands gagnants de trois prix qui seront remis en septembre.

Le Prix du Festival de Deauville est remis chaque année à un cinéaste qui a franchi l'Atlantique pour réaliser un film aux Etats-Unis, matérialisant ainsi un pont franco-américain issu d'une longue tradition artistique. Après Jacques Audiard (Les Frères Sisters), Olivier Assayas (Cuban Network), c'est Barbet Schroeder qui sera honoré pour cette 46e édition, non pas pour un film, mais pour l'ensemble de son oeuvre américaine.

Après Rae DelBianco en 2019 pour À sang perdu, le Prix littéraire Lucien-Barrière sera décerné cette année au roman Le monde néxiste



pas de Fabrice Humbert, publié aux éditions Gallimard. À son sujet, le festival écrit : Pour rappel, ce prix littéraire décerné depuis 1976 au Festival du cinéma américain de Deauville, récompense le meilleur livre ayant

pour thématique l'Amérique selon un jury d'écrivains et de journalistes. Le Prix d'Ormano-Valenti récompense un premier film français, dans le but d'aider à sa reconnaissance, sa promotion et son exportation. Cette année le film

Slalom réalisé par Charlene Favier est mis en avant. La réalisatrice recevra 3 000€, les producteurs 3 000€ également, et une aide à la promotion du film de 10 000€ sera remise à son distributeur.

AFP

Klara and the Sun : le prochain titre de Kazuo Ishiguro porté sur grand écran

Annoncé pour mars 2021, le prochain roman de l'écrivain britannique Kazuo Ishiguro, intitulé Klara and the Sun, aura droit à son adaptation au cinéma. La société de production 3000 Pictures, propriété de Sony Pictures Entertainment et de HarperCollins US, sera aux commandes du projet. Elizabeth Gabler, fondatrice et présidente de la société de production américaine 3000 Pictures — joint-venture de Sony Pictures et HarperCollins US — a fait usage des droits de préemption sur Klara and the Sun, prochain titre de l'écrivain britannique Kazuo Ishiguro, pour en obtenir les droits d'adaptation. David Heyman, connu pour avoir produit la série de films Harry Potter ainsi que Les Animaux Fantastiques, sera producteur de la future adaptation pour sa société Heyday Films. Kazuo Ishiguro sera également impliqué dans le projet en tant que producteur exécutif.

Pour rappel, Klara and the Sun sera le premier roman de l'écrivain britannique depuis son Prix Nobel de littérature, en 2017. Annoncé pour le printemps prochain, le roman suivra Klara, une amie artificielle dotée de qualités d'observation exceptionnelles. Alors qu'elle prend la poussière sur les étagères d'une boutique, elle garde espoir qu'un client la choisira bientôt.

R.C

CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE SHANGHAI

La 23e édition a accueilli plus de 160.000 spectateurs

Le 23e Festival international du film de Shanghai (FIFS) s'est terminé dimanche, attirant plus de 160.000 personnes qui ont regardé des films sous diverses formes pendant le festival. Plus de 320 films chinois et étrangers ont été projetés dans 29 cinémas de Shanghai pendant les neuf jours de l'événement, dont plus de 200 y ont fait leur première mondiale, asiatique ou chinoise.

Les cinémas ont accueilli plus de 147.500 spectateurs, alors que plus de 13.500 personnes ont assisté à des projections en plein air dans les zones commerciales et

les quartiers de la municipalité. Les billets ont été vendus uniquement en ligne, et le taux de fréquentation de chaque séance n'a pas dépassé 30% de la capacité du cinéma, conformément à la réglementation sur la prévention et le contrôle de COVID-19. A cause du COVID-19, aucun prix n'a été décerné dans ce festival, mais une liste de candidats sélectionnés a été publiée.

Créé en 1993, le FIFS est le seul festival du film de catégorie A de la Chine accrédité par la Fédération internationale des associations de producteurs de films.

R.C

Brèves

Une ambitieuse exposition d'art contemporain ouvre à Tokyo

Une exposition phare ouvre vendredi à Tokyo avec une débauche d'œuvres d'artistes célèbres dans l'un des plus prestigieux musées d'art contemporain de la capitale japonaise. Mais face à la pandémie, son ambition de succès populaire s'est transformée en défi.

Après cinq mois de fermeture, le musée Mori accueille de nouveau les visiteurs avec STARS, l'une de ses expositions les plus spectaculaires de ces dernières années. Mais la période actuelle, dominée par la crainte du coronavirus, « amène à s'interroger sur le rôle des musées et de l'art », a expliqué à l'AFP la directrice du musée, Mami Kataoka.

Avec des vedettes de l'art contemporain japonais comme Yayoi Kusama et Takashi Murakami, STARS devait initialement démarrer en avril et attirer notamment les touristes du monde entier que Tokyo comptait accueillir cet été à l'occasion de ses Jeux olympiques.

Mais face à la pandémie de coronavirus, le musée avait fermé ses portes dès février, et un mois plus tard les JO de Tokyo étaient reportés à 2021. Dans un contexte aussi anxiogène, le public ne se déplacera au musée « que pour voir ce qu'il a vraiment envie de voir », a estimé l'artiste Tatsuo Miyajima.

Le nombre de visiteurs de l'exposition sera plafonné par créneau, avec réservation obligatoire à l'avance. Les visiteurs devront faire contrôler leur température à l'entrée, porter un masque et se désinfecter régulièrement les mains.

REUTERS

Idris Elba confirme un film basé sur la série "Luther"



Après cinq saisons, les fans de la série créée par Neil Cross avaient dû dire au revoir au détective londonien John Luther. La série démarrée en 2010 se voit maintenant complétée par un film, ce qu'a confirmé son acteur principal Idris Elba. L'acteur a déclaré : "J'ai soutenu depuis toutes ces années cette idée de faire revenir Luther dans un film. Et c'est là où nous allons : au cinéma ! Je suis impatient de concrétiser cela. Ça va bel et bien se faire". Rappelons qu'Idris Elba avait remporté un prix aux Golden Globes et celui du meilleur acteur de la Royal Television Society pour sa performance.

Aucune date de sortie n'a été précisée pour le moment. L'intégralité de la série Luther, quant à elle, est disponible sur Netflix.

R.C

ÉTUDE

Le marché du livre progresse de 1,1% aux Etats-Unis en 2019

Le chiffre d'affaires des éditeurs américains a légèrement progressé en 2019 par rapport à l'année précédente pour s'établir à 25,93 milliards de dollars.

Les revenus des éditeurs américains ont progressé de 1,1% en 2019 pour s'établir à 25,93 milliards de dollars (22,06 milliards d'euros), selon des données publiées par l'Association des éditeurs américains (AAP) et relayées par Publishing Perspectives. Les auteurs du rapport estiment qu'environ 2,76 milliards de livres ont été vendus cette année-là. Pour la troisième

année consécutive, les ventes par internet représentaient un chiffre d'affaires supérieur aux ventes en magasin. Les achats sur les plateformes en ligne ont généré 8,22 milliards de dollars en 2019 (6,99 milliards d'euros) contre 5,86 milliards de dollars (4,98 milliards d'euros) pour les achats en boutique.

Les revenus tirés de la vente de livres numériques ont continué de chuter et ne représentaient plus que 1,94 milliard de dollars (1,65 milliard d'euros) en 2019, en baisse de 4,9% par rapport à 2018 et de 30,8% depuis 2015. Logi-

quement, les ventes unitaires déclinent également : 335,7 millions de livres dématérialisés ont trouvé preneur aux Etats-Unis en 2019, en repli de 2,6% sur un an. Le segment du livre audio, en revanche, enregistre une croissance de 15% de son chiffre d'affaires. Depuis 2015, ce mode de consommation a progressé de 143,8%. Le livre audio numérique représentait 8,1% des revenus du secteur aux Etats-Unis l'an dernier, non loin derrière le livre numérique, en perte de vitesse (11,7%).

R.C

TÉLÉ

CANAL+

Marseille -
Montpellier

20h25



Les Héraultais et les Phocéens peaufinent leur préparation d'avant-saison entre stages d'été.

N2j

FBI : portés disparus

21h10



Un matin, dans un café, la jeune serveuse, Millie, et ses trois clients, une femme et deux hommes, disparaissent.

TF1

Magnum

21h05



Magnum et Higgins participent sous couverture à un voyage afin de démasquer un homme infidèle.

arte Maudie

20h55



Maud Dowley, une peintre amatrice, apprend avec désespoir que son frère a vendu la maison familiale.

VISION



france.2 Les michetonneuses

21h05



Venues d'horizons différents, Anissa, Eden et Maya sont d'inséparables copines.

france.3 Des racines et des ailes

21h05



L'architecte du patrimoine Axel Letellier propose un survol de la rivière Aveyron.

france Ô Cherif

20h55



Un homme arrive amoché au commissariat. Il accuse Kader Cherif de l'avoir tabassé.

BRITNEY SPEARS
Le père de la star dénonce les "conspirationnistes" de "#FreeBritney"



Britney Spears retrouvera-t-elle un jour sa liberté ? C'est la question qui agite les réseaux sociaux alors que le mouvement #FreeBritney s'intensifie depuis plusieurs semaines aux Etats-Unis, afin de soutenir la chanteuse dans sa démarche pour gagner en autonomie. Depuis 12 ans, et après une descente aux enfers très médiatique s'étant soldée par plusieurs séjours en hôpital psychiatrique, la vie quotidienne de la popstar est cadrée par une tutelle à la réglementation stricte, supervisée pendant longtemps par son père Jamie Spears, jusqu'à ses graves problèmes de santé en septembre 2019. C'est désormais la gestionnaire de soins de l'interprète de "Oops!... I Did It Again", Jodi Montgomery, qui endosse la responsabilité de tutrice et garde la main-mise sur sa fortune estimée à 59 millions.

D'après ses fans aux aguets, qui interprètent chacun des messages cryptiques qu'elle laisse sur son compte Instagram, Britney Spears serait manipulée par son entourage qui profiterait de cette situation judiciaire pour détourner de l'argent.

Pour le père de Britney Spears, ceux qui pensent voler à son secours se trompent lourdement. « Le monde n'a aucune idée de ce qui se passe. C'est à la justice californienne de décider ce qu'il y a de mieux pour ma fille.

Accusé d'abuser de la santé mentale de sa fille pour se faire de l'argent sur son dos, Jamie Spears ne cache pas son agacement. « Je dois déclarer le moindre centime dépensé chaque année au tribunal. Comment diable pourrais-je voler quelque chose ? » objecte-t-il, en dénonçant « l'agressivité » de certains participants du mouvement #Free-Britney : « Nous sommes traqués et menacés de mort. C'est horrible. Nous ne voulons pas de ce genre de fans.

La prochaine audience judiciaire concernant la tutelle de la star aura lieu le 22 août.

Quotidien National d'Information
Edité par Sarl NATION EDITION
Capital social de 1000 000,00 DA

Directeur général, Responsable de la Publication

Omar ATTIA

Impression

Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre

Tél/Fax : 023 50 80 05

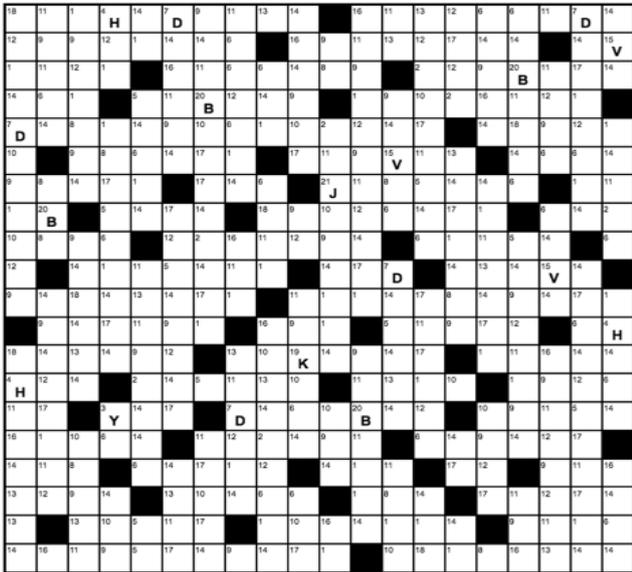
Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Mots placés N° 16



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21
Y H D V K B J

Insolite

à Berlin, un renard dérobe une centaine de chaussures

Les chaussures des habitants disparaissaient mystérieusement depuis plusieurs jours dans le quartier de Zehlendorf, en Allemagne. Un renard a finalement été pris en flagrant délit L'histoire est étonnante. À Berlin, un renard a été surpris en train de voler les chaussures de nombreux habitants, dans le quartier de Zehlendorf, raconte un article du quotidien allemand Tagesspiegel et repéré par Ouest France.

Depuis plusieurs semaines, les habitants qui laissaient leurs souliers devant leurs portes d'entrée ou dans leurs jardins, ne parvenaient pas à remettre la main dessus. C'est finalement un habitant du quartier, Christian Meyer, à qui il manquait aussi une paire, qui a pris l'animal en flagrant délit, une tong dans la gueule.

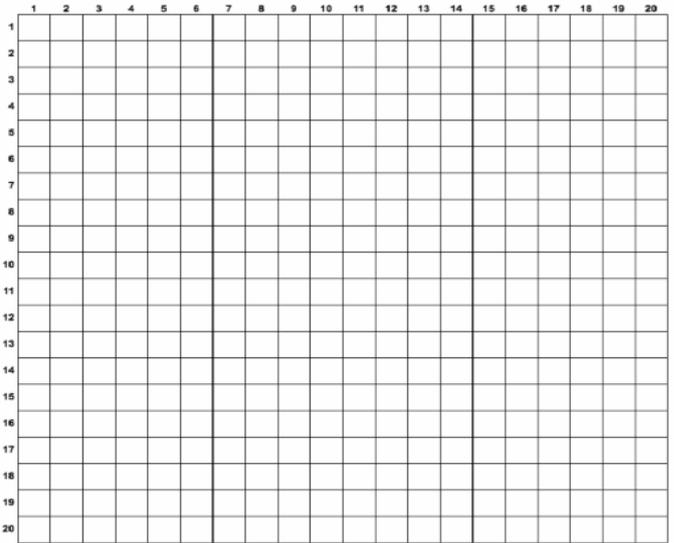


semblé sur un terrain vague, au moins une centaine de chaussures. Un joli butin ! Cette découverte insolite n'a malheureusement pas permis à Christian Meyer de retrouver sa chaussure perdue mais grâce à lui, trois Berlinoises ont pu retrouver leurs souliers manquants. L'histoire ne dit pas si le renard a pu conserver les chaussures qui n'ont pas retrouvé leurs propriétaires, ni pourquoi il a une telle manie... Un féru de mode peut-être ?

Un butin impressionnant

Après l'avoir pris en photo, le Berlinoise a suivi l'animal et a découvert avec stupéfaction, son incroyable caverne d'Ali Baba. Tongs, sandales, espadrilles, baskets... Le renard a ras-

Grille muette N° 17



Horizontalement

1 Coupant.- Procure de fortes sensations.2 Instrument de pêche.- Olympique de foot.- Commune de Savoie.3 Architecte espagnol.- Inversé : propension à une vive hostilité.- Femmes aux rudes manières.4 Phonet. : aperçu.- Grimace.- Commune paysanne russe.- Crois.5 Vins blancs de ce chef-lieu.- Lettre grecque.- Variétés de silice pour la joaillerie.- Du verbe avoir.- Ornai au centre.6 Article arabe.- Très doucement.- Idéale.7 Exclama avec fougure.- Inversé : paille de seigle.- Cavité.8 En attente de grade supérieur.- Faute de langage.- Son domaine : la montagne pyrénéenne.9 Partisan d'un mouvement antisémite.- Siamois.- Planchette de reliure.- Direction.10 Pour mesurer les angles et azimuts.- En épéant : sucer.11 Enlevée le haut.- Brise de mer.12 Fleuve de l'Atlas.- Elève en physique.- Organes urticants d'invertébré aquatique.13 Retomba dans l'erreur.- Rivière qui descend.- Jubilé.14 Nommas chaque lettre.- Peuple d'Indonésie.- Rivière d'Auvergne.15 Réulte d'un dur labeur.- Noeud.- Unité monétaire.- Technétium.16 Police nazie.- Sarmet.- Ecrivain français, officier de dragons.17 Château, musée de la Renaissance.- Artiste comique canadien.- Disposition.18 N'est plus en usage.- Période de brames.- Revêtement de chaussée.19 Les korrigans y sont présents.- Pour le fumeur.- Lettre grecque.20 Pièce de tissu d'appartement.- Transport express régional.- Assujettirai.

Verticalement

1 Calmant extrait du suc de laitue.- Reprends après fléchissement.2 Courte pente.- Faible clarté.3 Fleuve de France.- Utile contre la fatigue.- Chef-lieu algérien de wilaya.4 Un pneu déséquilibré.- Inversé : mendé-vium.- Promenade publique.- Portant une empreinte déplaçante.5 Trompe.- Nomade de la mer Morte.- Renforce l'acquiescement.- Qualité d'exécution d'une oeuvre d'art.6 Ville de Suisse par l'arrière.- Couvrir de mortier.7 Document.- En épéant : prière à la Vierge.8 Dépression du Soudan.- De bonne humeur.- Habitant d'un Etat d'Asie.9 Petit pour une femme.- Station de sports d'hiver d'un Etat voisin.- Manifestât l'indifférence.10 Masse.- Rivière étrangère.- Plaine du bas Rhône.- Poisson d'ornement.11 Dans l'archipel de la Société.- Fibre textile à partir de cette plante.- Par rapport à un point.- Luth.12 Gibier qui se posait après sa course.- Une des Cyclades.- Pour le dessinateur.13 Transport rapide.- Astreint au règlement.- A gauche pour le charretier.- Assembler.14 Attraction foraine dès qu'il est grand.- Porte atteinte.- Se dit d'une odeur vanillée, épicée.15 Transport Paris, banlieue.- Etendue du désert.- Il tranche dans la terre.- Provient d'un dur labeur.16 Ville d'Amérique du Sud.- Id est.- Chef-lieu de canton : Saint avec l'Ecole.- Souvent consommé aux Antilles.17 Jeu à pièces emboîtables.- Soumis à discipline.- Commune des Alpes-Maritimes.18 Fleuve d'un Etat voisin.- Apprécié en hiver.- Etreindre.19 Où Shakespeare situa l'action de Hamlet.- Sélectionnent en inversant.- Adjectif possessif.20 Note.- Société anonyme.- Divulgués.- M'emparai du meilleur d'un ensemble.

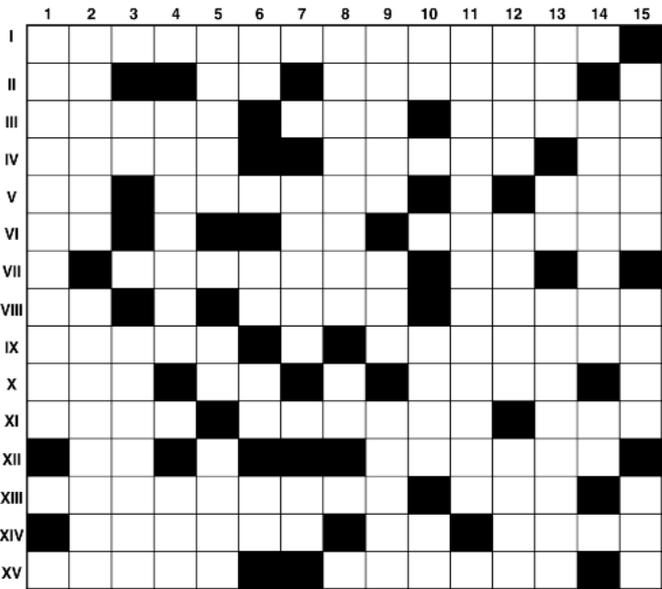
Mots croisés grille N° 19

Horizontalement

I. L'essentiel est d'y participer (deux mots). II. A été, à reculons. Les débuts à "bicyclette". Train. III. Terrain de sport en gymnase. Entrée dans le "stade". Comme certains centres. IV. Habits de danseuses. A celle de foot, on y apprend le foot. Au cœur du "lancer". V. Naissance d'"allure". L'attaquant du milieu. Ce travail-là n'est plus imposé. VI. A l'entendre, il a été sifflé. Paresseux comme lui, adieu l'entraîne- ment !...Il faut savoir le doser. VII. Ils ont leur "Parc". Déesse qui aurait vachement aimé la pelouse du stade. VIII. Matière de médaille pour le meilleur. Elle applaudit son homme. Elle écrit encore sur le tableau. IX. Pelages sur le champ de courses. Crient haut et fort. X. Sigle de club. Départ d'"attaque". Enlever. XI. Virage de ski. Célèbre moto italienne. Un certain Institut. XII. En "athlétisme". Canne d'al- piniste. XIII. Epreuve complète d'athlète. Refus. XIV. On cherche toujours à le battre. Reçu. Le sport des scolaires du mercredi après-midi. XV. Le boxeur y passe avant de monter sur le ring. Essayée.

Verticalement

I. Il moule le corps de la gymnaste. 2. Il est "jeté" chez l'haltérophile. Plus confortable que le kart. 3. Un certain lycée. Ces "chébecs"-là sont sûrs de couler. 4. Coin où tirer les buts. Service à ne pas rendre au tennis. 5. Personne de poids. Possessif. Une "côte" brisée dans la chute. 6. Etalon chinois. Sur terre. Certains travaux. Un bout du "harnais". 7. Geste défensif au foot. Lettres de "leader". 8. Equipement. Utiles pour se délester avant l'épreuve ! 9. Classement. On y est, en salle. Souffle coupé. 10. Pronom. Mieux vaut bien l'être. Chiffre du départ. 11. Elle amène à la compétition. 12. Déchet d'urine. Avec Décathlon, on l'a "à fond". En location. 13. Une "ère" un peu bouculée. Départ de "soleil" à la barre fixe. Une telle démonstration nous mène aux nues. 14. Dynamisme. Un peu de "natation". 15. Champ de courses anglais. Saisons pour pratiquer les sports nautiques. Un certain club de foot.





Anagramme n° 16

B	A	C	T	E	R	I	E	▶									
S	A	L	I	S	S	A	N	T	▶								
N	A	T	U	R	E	L	▶										
S	O	L	A	I	R	E	▶										
V	O	I	L	L	I	E	R	▶									
M	I	N	A	R	E	T	▶										
L	E	V	I	E	R	▶											

REPORTER DANS LA GRILLE DE DROITE DES PRÉNOMS FORMÉS À PARTIR DES ANAGRAMMES DE LA GRILLE DE GAUCHE, ET PARVENIR À FORMER LE NOM D'UN NEUVIÈME PRÉNOM DANS LA COLONNE INDUITE.

Sudoku n° 16

8	6						2	3
		3	9		5	1		
1								5
		4	3		7	5		
5								2
		2	8		4	6		
9								7
		6	5		9	2		
2	4						5	9

ça s'est passé un...05 Aout

2011 : Les États-Unis rattrapés par la dette



Le vendredi 5 août 2011, la note de la dette publique américaine a été dégradée par l'agence Standard & Poor's. Ce fait sans précédent témoigne des doutes des marchés financiers sur la capacité du président Obama et du Congrès à freiner la croissance irrésistible de la dette publique, laquelle s'élève à plus de 14000 milliards de dollars et dépasse désormais le Produit intérieur brut (PIB) américain. Les Américains voient s'éloigner l'époque bénie durant laquelle ils ont pu vivre à crédit, grâce aux émissions de dollars destinées à financer notamment les entreprises militaires de Washington. L'année précédente, pour la première fois depuis la naissance de la nation américaine, l'espérance de vie de ses habitants a connu une baisse. Et depuis deux ou trois ans, avec une croissance économique en progression moins rapide que la croissance démographique, la population étasunienne voit aussi son niveau de vie moyen régresser. Cette régression est d'autant plus sévère qu'elle va de pair avec une progression toujours très rapide des revenus de l'oligarchie. L'appauvrissement des classes moyennes n'en est que plus important.

Mots Fléchés N° 16

ÎLE DES ANTILLES PAYS D'OcéANIE	PRIX IMPOSÉ PAYS D'EUROPE	PAYS D'AMÉRIQUE PÉNIBLE	ENTRE 3 ET 4 JEU DE CONSTRUCTION	UN TRIMESTRE
PAS UNE SEULE PETITE SÉRÉNADE		POIGNARD PIERRE PRÉCIEUSE		ASSOCIER
COUVERTURE VARIÉTÉ DE FROMAGE				ÂNERIES
		MARGINAL	SUR LA TILLE MORCEAUX DE MINÉRAI	
PAYS DU MAGHREB	ACTION DE SCOUT BOISSON DIVINE		EXPERT	
				DISCIPLE
DEVISE DU MEXIQUE APRE			GAZ EN PANNE	
		PAYS D'AMÉRIQUE ANCIENNE ALLEMAGNE		
ENFUIT (S) MOROSES METS-TOI EN MARCHÉ				
			CROQUEUSE DE POMME	
MER INTÉRIEURE D'ASIE CENTRALE			POSSESSIF	

Solution Anagramme N° 16

B	E	A	T	R	I	C	E
C	A	R	O	L	E		
S	T	A	N	I	S	L	A
L	A	U	R	E	N	T	
R	O	S	A	L	I	E	
O	L	I	V	I	E	R	
M	A	R	T	I	N	E	
E	L	V	I	E	R		

Solution Sudoku N° 16

8	6	5	7	4	1	9	2	3
4	2	3	9	8	5	1	7	6
1	7	9	2	6	3	4	8	5
6	1	4	3	2	7	5	9	8
5	3	8	1	9	6	7	4	2
7	9	2	8	5	4	6	3	1
9	5	1	4	3	2	8	6	7
3	8	6	5	7	9	2	1	4
2	4	7	6	1	8	3	5	9

Solution Mots placés N° 16

G	A	T	H	E	D	R	A	L	E	P	A	L	I	S	B	A	D	E
T	R	I	T	T	E	S	P	R	A	L	I	N	E	E	V			
T	A	I	T	P	A	S	S	E	U	R	M	I	R	B	A	N	E	
E	S	T	G	A	P	T	E	R	T	R	O	M	P	A	I	T		
D	E	U	T	E	R	O	S	T	E	N	E	C	H	E	T			
G	R	U	S	E	N	T	N	A	R	V	A	L	E	S	S	E	S	
T	S	O	E	N	E	B	R	J	A	U	G	E	R	S	T	A		
O	U	R	S	E	N	M	A	I	R	E	S	T	A	G	E	S		
I	E	T	A	G	E	R	A	T	E	N	D	E	L	E	V	E		
R	E	C	E	L	E	N	T	A	T	T	E	N	V	E	R	E	N	T
R	E	N	A	R	T	E	R	I	T	O	R	N	I	S	H			
G	E	L	E	R	T	I	G	K	E	R	E	N	T	A	P	E		
H	I	E	M	E	R	C	A	L	D	A	L	T	O	T	R	I	S	
A	N	H	E	R	S	O	B	E	C	O	N	A	G	E				
P	T	O	S	E	N	A	M	E	R	A	L	B	E	R	E	I	N	
S	A	U	S	E	N	T	I	E	T	A	N	T	E	R	A	P		
C	A	R	E	L	O	G	E	S	T	E	F	L	E	N	T	R	A	P
C	L	O	G	A	T	O	P	E	T	T	E	S	B	A	T	E		
E	P	A	R	O	N	E	R	E	N	T	O	C	T	U	R	L	E	

Solution Mots Fléchés N° 16

A	U	S	T	R	A	N	E	P	I	E
O	D	E	R	A	G	O	N	I	S	
B	L	E	U	B	A	P	R	I	O	
T	U	N	I	S	I	E	P	E	T	
S	E	C	T	R	I	S	T	E	S	
E	V	A	R	A	L	E	S			

Agrément à la nomination de François Gouyette, ambassadeur de la République française en Algérie

Le Gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de son Excellence Monsieur François Gouyette en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique hier mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Décès du Dr Cherifi Mohamed, un des fondateurs de l'ONEC

Le Dr Cherifi Mohamed, "médecin des pauvres" et un des principaux fondateurs de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), est décédé. Dr Cherifi "comptait parmi les meilleurs enfants de l'Algérie et ses cadres les plus compétents. Un des principaux fondateurs de l'Organisation nationale des enfants de Chouhada (ONEC), ce fils de Chahid, dont le dévouement et l'abnégation dans l'exercice de la médecine

lui ont valu l'appellation de «médecin des pauvres», a occupé plusieurs postes supérieurs (membre du Conseil de la nation et médiateur de la République)", a souligné le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, dans un message de condoléances. Le défunt ne manquait jamais, dans toutes ses interventions, de plaider pour "la préservation du legs des Chouhada et du message de Novembre", a ajouté le ministre. En cette douloureuse circonstance, M. Zitouni a présenté à la famille du défunt ses sincères condoléances, l'assurant de sa profonde sympathie et priant Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et d'assister les siens dans cette dure épreuve.

FOOTBALL Réunion du bureau fédéral de la FAF lundi prochain

La Fédération algérienne de football (FAF) tiendra une réunion de son bureau fédéral lundi prochain en son siège à Dely-Ibrahim (Alger), a indiqué hier un communiqué de l'instance fédérale. Plusieurs dossiers seront à l'ordre du jour de la réunion au cours de laquelle les présents prendront connaissance des rapports des différentes commissions (Finances, Coupe d'Algérie, médicale, Chambre nationale de résolution



des litiges (CNRL), arbitrage (CFA), football féminin, coordination avec les Ligues, statut du joueur et la Commission de Futsal et Beach-soccer), ainsi que le bilan financier de l'exercice 2019. La réunion sera présidée par le premier responsable de l'instance fédérale et verra la participation, entre autres, des présidents des Ligues (de football professionnelle (LFP), de football amateur (LNFA), d'inter régions de football (LIRF), de football féminin (LNFF) et de Futsal) qui représenteront les rapports d'activités de leurs Ligues respectives. Les membres du BF assisteront à d'autres présentations, à l'instar du projet FAF School, celui de la feuille de match électronique avec offre financière.

tion des litiges (CNRL), arbitrage (CFA), football féminin, coordination avec les Ligues, statut du joueur et la Commission de Futsal et Beach-soccer), ainsi que le bilan financier de l'exercice 2019. La réunion sera présidée par le premier responsable de l'instance fédérale et verra la participation, entre autres, des présidents des Ligues (de football professionnelle (LFP), de football amateur (LNFA), d'inter régions de football (LIRF), de football féminin (LNFF) et de Futsal) qui représenteront les rapports d'activités de leurs Ligues respectives. Les membres du BF assisteront à d'autres présentations, à l'instar du projet FAF School, celui de la feuille de match électronique avec offre financière.

MANSOURAH (GHARDAÏA) : Sept personnes grièvement blessées dans un accident de circulation

Sept personnes ont été grièvement blessées dans un accident de circulation survenu hier près de Mansourah, à une soixantaine de kilomètres au sud de Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit à quelques 10 km de Mansourah, sur le tronçon de la RN-1 reliant Ghardaïa à El-Menea, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision avec un véhicule

circulant dans le sens inverse, causant sept blessés souffrant de multiples traumatismes, a précisé la source. Les blessés (18 à 49 ans) ont été évacués à la polyclinique de "Ain-Lassig", structure sanitaire la plus proche du lieu de l'accident, pour y recevoir les soins nécessaires. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

ANNABA (HÔPITAL IBN-SINA) 2 agresseurs des travailleurs sous mandat de dépôt

Deux (2) personnes ont été placées lundi sous mandat de dépôt à Annaba pour agression sur le personnel du service des urgences médicales de l'hôpital Ibn-Sina, a-t-on appris du parquet près la Cour de justice d'Annaba. Les arrêtés de mandat de dépôt ont été prononcés après la comparution lundi des deux interpellés, âgés de 22 et 28 ans devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba sous le chef d'accusation

"d'agression contre des staffs médicaux et paramédicaux pendant l'exercice de leurs fonctions". Les deux interpellés, qui sont deux frères ont, à la suite du décès de leur autre frère, agressé par des coups de manche un médecin et deux infirmiers au service des urgences de l'hôpital Ibn-Sina causant un état de confusion et de panique au sein du service, est-il indiqué. Les deux interpellés seront jugés le 9 août courant, est-il encore souligné.

TIZI-OUZOU Repêchage des corps de deux noyés à Azeffoun

Les corps de deux personnes mortes par noyade hier à Azeffoun, à 60 km au nord-est de Tizi-Ouzou, ont été repêchés par les éléments de l'unité de la protection civile de cette même localité côtière, a indiqué, dans un communiqué, la cellule de communication de ce corps constitué. Les recherches pour retrouver les deux victimes signalées, hier dans la matinée, noyées en mer à proximité du port d'Azeffoun, à l'ouest de la ville éponyme, ont débuté vers 12H20. "La première victime a été re-

pêchée décédée à 13H00 et la deuxième repêchée, également décédée à 13H20", a-t-on précisé de même source. Les corps sans vie des deux noyés, âgés de 20 et de 22 ans, ont été transférés vers l'hôpital de la ville, a-t-il ajouté. La baignade au niveau des plages de la wilaya de Tizi-Ouzou, comme dans toutes les plages du pays, est interdite depuis le 1er juin dernier, dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19).

LIBAN Une énorme explosion fait trembler Beyrouth

Deux explosions ont fait trembler Beyrouth, au Liban, hier vers 17 heures. Des dizaines de blessés sont signalés dans un premier bilan. Les explosions, qui se sont produites dans la zone portuaire, ont fait trembler la ville de Beyrouth, au Liban. La source de l'explosion serait un incendie dans un entrepôt de pétards, a rapporté l'Agence nationale de presse. La déflagration a été entendue dans plusieurs secteurs de la ville. Les services de sécurité font état de

dizaines de blessés. On parle même de morts. Les médias locaux ont diffusé des images de personnes coincées sous des décombres, certaines couvertes de sang. Il est encore trop tôt pour dire ce qui a explosé mais l'onde de choc très puissante a été entendue des kilomètres à la ronde. Les vitres de nombreux immeubles ont volé en éclats. « Les immeubles tremblent », a tweeté un habitant de la ville, affirmant que « toutes les vitres de (son) appartement ont explosé ».

COVID-19 La pandémie a favorisé la hausse des cyberattaques



La pandémie de Covid-19 a favorisé l'augmentation de cyberattaques dans une cinquantaine de pays, prenant de plus en plus pour cibles des gouvernements et des institutions sanitaires, a averti hier Interpol. Sur la période de janvier à avril, l'Organisation internationale de coopération policière, basée à Lyon, a détecté "près de 907 000 spams, 737 incidents causés par des logiciels malveillants et 48 000 liens URL

nuisibles, tous liés au coronavirus". Ces données ont été collectées par Interpol lors d'un sondage réalisé entre avril et mai auprès de ses 194 pays membres. 48 pays y ont répondu, dont 42% en Europe, 19% en Asie, 17% en Afrique, 12% en Amérique et 10% au Moyen-Orient. Des "partenaires privés", telles que des entreprises spécialisées dans la sécurité, ont également fourni des informations, selon la même source. "Les cybercriminels sont en train de développer et d'augmenter leurs attaques à un rythme alarmant, exploitant la peur et l'incertitude causées par la situation économique et sociale instable du fait du Covid-19", a déclaré dans un communiqué le secrétaire général d'Interpol Jürgen Stock. "La dépendance grandissante dans le monde au web crée aussi de nouvelles opportunités (d'attaques), avec beaucoup de commerces et de particuliers ne s'assurant pas que leurs (capacités de) défense (en ligne) soient à jour",

a-t-il souligné. Plusieurs types d'attaques ont été identifiés. Près des deux tiers des pays ayant participé à l'évaluation rapportent des faits d'escroquerie ou de hameçonnage pour récupérer des données personnelles, avec des malfaiteurs qui "se font passer pour des gouvernements ou des autorités sanitaires". La deuxième technique la plus dénoncée par les pays sondés est la diffusion de "logiciels malveillants assortie d'une demande de rançon", avec une "évolution dans le choix des cibles" pour "maximiser les dommages et les gains financiers". Ainsi, le nombre d'attaques désorganisant les infrastructures sanitaires, pour ensuite leur demander une rançon, s'est accru, avec un pic notable pendant les deux premières semaines d'avril. "De multiples groupes (criminels) qui étaient inactifs ces derniers mois" ont repris du service, a expliqué Interpol. Les pays sondés pointent également une "circulation massive de fausses informations".

LIBYE Les autorités arrêtent 57 immigrants clandestins

Le ministère de l'Intérieur du gouvernement libyen soutenu par l'ONU a annoncé lundi l'arrestation de 57 immigrants clandestins dans la ville de Zuwara, à environ 90 km à l'ouest de Tripoli, la capitale du pays. Au total, 57 migrants de différentes nationalités ont été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à traverser la mer vers l'Europe, a indiqué le ministère dans un communiqué. La Libye est en proie à l'insécurité et au chaos depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011, ce qui fait de ce pays un des points de départ privilégiés des milliers de migrants qui essaient de traverser la mer Méditerranée pour se rendre en Europe.

EL-OMARIA (MÉDÉA) Une personne décédée suite au renversement de son véhicule

Une personne est décédée, suite au renversement d'un véhicule, survenu, la nuit de lundi à mardi, à El-Omaria (Médéa), sur un tronçon de la RN 64, a-t-on appris hier auprès de la protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit "Oued Azrou" dans la commune d'El-Omaria, à 40 km à l'est de Médéa, lorsque, pour des raisons

inconnues, un conducteur, âgé de 31 ans, a perdu le contrôle de son véhicule touristique et terminé sa course au bas-côté de la chaussée, a indiqué la même source. Les secouristes dépêchés sur place n'ont pu constater le décès du jeune conducteur, dont le corps a été transféré vers la polyclinique de la ville d'El-Omaria, a-t-on ajouté.